

« PATRIMOINE ARCHITECTURAL »

Connaître et agir sur le patrimoine bâti

Ce document n'aurait pas été possible sans l'implication des nombreux intervenants que nous tenons à remercier :

- Florence BEAUME, Directrice des Archives départementales de l'Ain ;
- Caroline BERNARD, Secrétaire Générale, Patrimoine des Pays de l'Ain ;
- Romain CAVALLERO, Historien, Directeur Office du Tourisme Ars - Trévoux ;
- Fabienne CROS, Gestionnaire foncier, SEMCODA ;
- Nicolas BORY, Directeur des Services Techniques, ville de Trévoux ;
- Jean-Pierre LEGENDRE, Archéologue, DRAC Auvergne-Rhône-Alpes ;
- Gaëlle LICHTLE, Adjointe déléguée à l'urbanisme et à l'accessibilité, ville de Trévoux ;
- Baptiste MEYRONNEINC, ABF, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain ;
- Béatrice MICHAUD, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain ;
- Jean-Marc MOLLARD, Responsable technique maîtrise d'ouvrage, SEMCODA ;
- Bernard NAMIAN, Trévoltien et mémoire de Trévoux ;
- Isabelle PAGNON, Instructrice Service Urbanisme, ville de Trévoux ;
- Nelly PROST, Chargée de mission bases de données patrimoniales, Conseil Département de l'Ain ;
- Marion ROZIER, Animatrice, Patrimoine des Pays de l'Ain ;
- Emilie SCIARDET, ABF, Unité Départementale de l'Architecture et du Patrimoine de l'Ain ;
- Gilbert STORTI, Ingénieur et Architecte spécialisé dans la construction bois ;
- Hervé TESTART, Documentaliste, Archives Départementales de l'Ain ;
- Corinne VAUCOURT, Responsable du Pays d'art et d'histoire Trévoux Dombes Saône Vallée.



Formation du mardi 12 mars 2019
La passerelle TRÉVOUX (01)

01 Ain
caue
Conseil d'architecture, d'urbanisme
et de l'environnement

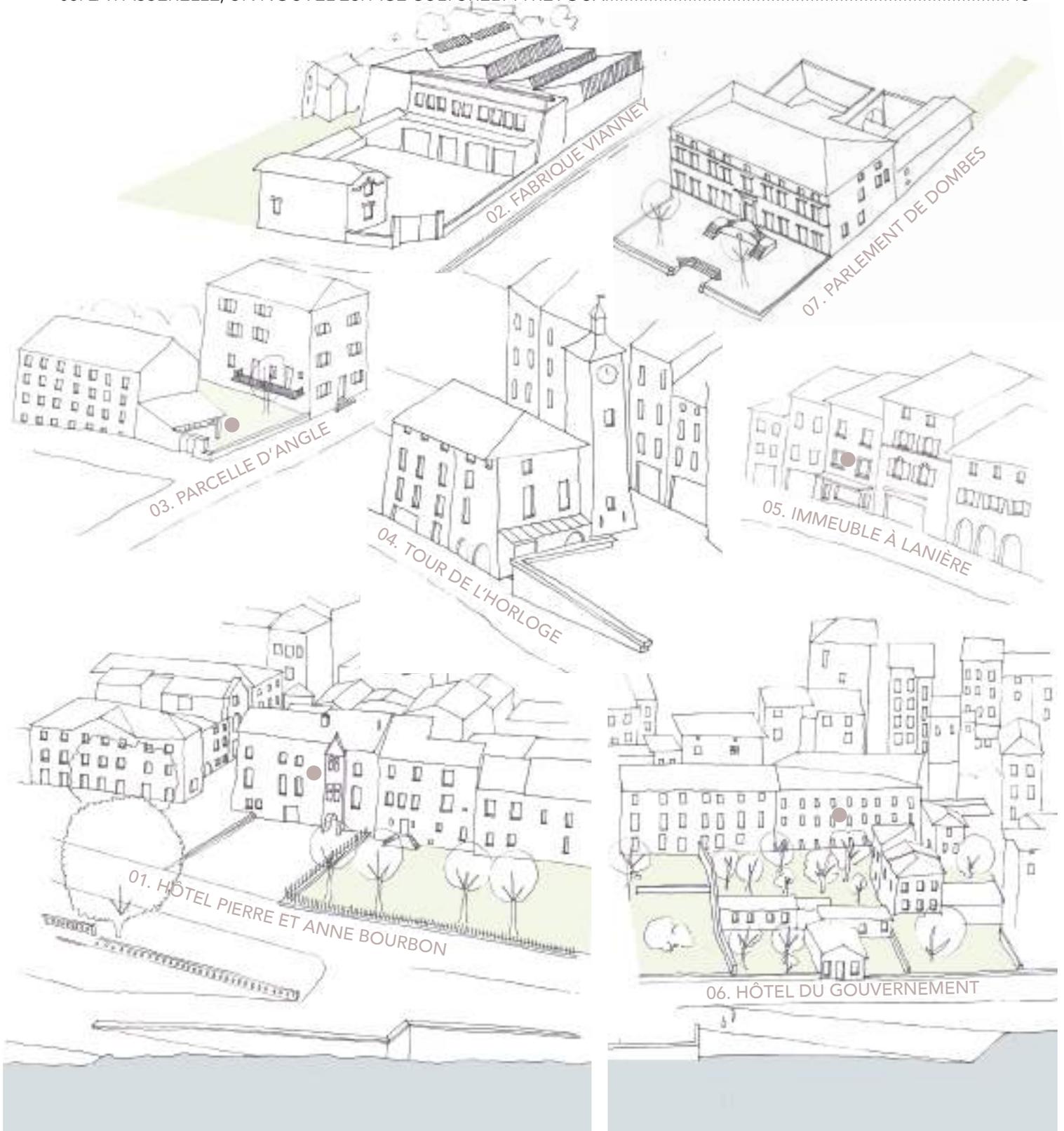
34 rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 21 11 31
contact@caue-ain.com
www.caue01.org

En partenariat avec :



SOMMAIRE

- 00. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE DE TRÉVOUX.....4
- 01. HÔTEL PIERRE ET ANNE BOURBON.....10
- 02. FABRIQUE JOSEPH VIANNEY.....14
- 03. PARCELLE D'ANGLE.....20
- 04. TOUR DE L'HORLOGE.....23
- 05. IMMEUBLE À LANIÈRE ET LINÉAIRE DE LA GRANDE RUE.....29
- 06. HÔTEL DU GOUVERNEMENT DE DOMBES.....35
- 07. PARLEMENT DE DOMBES.....41
- 08. LA PASSERELLE, UN NOUVEL ESPACE CULTUREL A TRÉVOUX.....46





DE LA SAÛNE AU PARLEMENT DE DOMBE

Parcours de visite du 12 mars 2018

En vert le parcours 1h, en rouge le parcours supplémentaire de 30 minutes.

00. PRÉSENTATION GÉNÉRALE DE LA COMMUNE DE TRÉVOUX

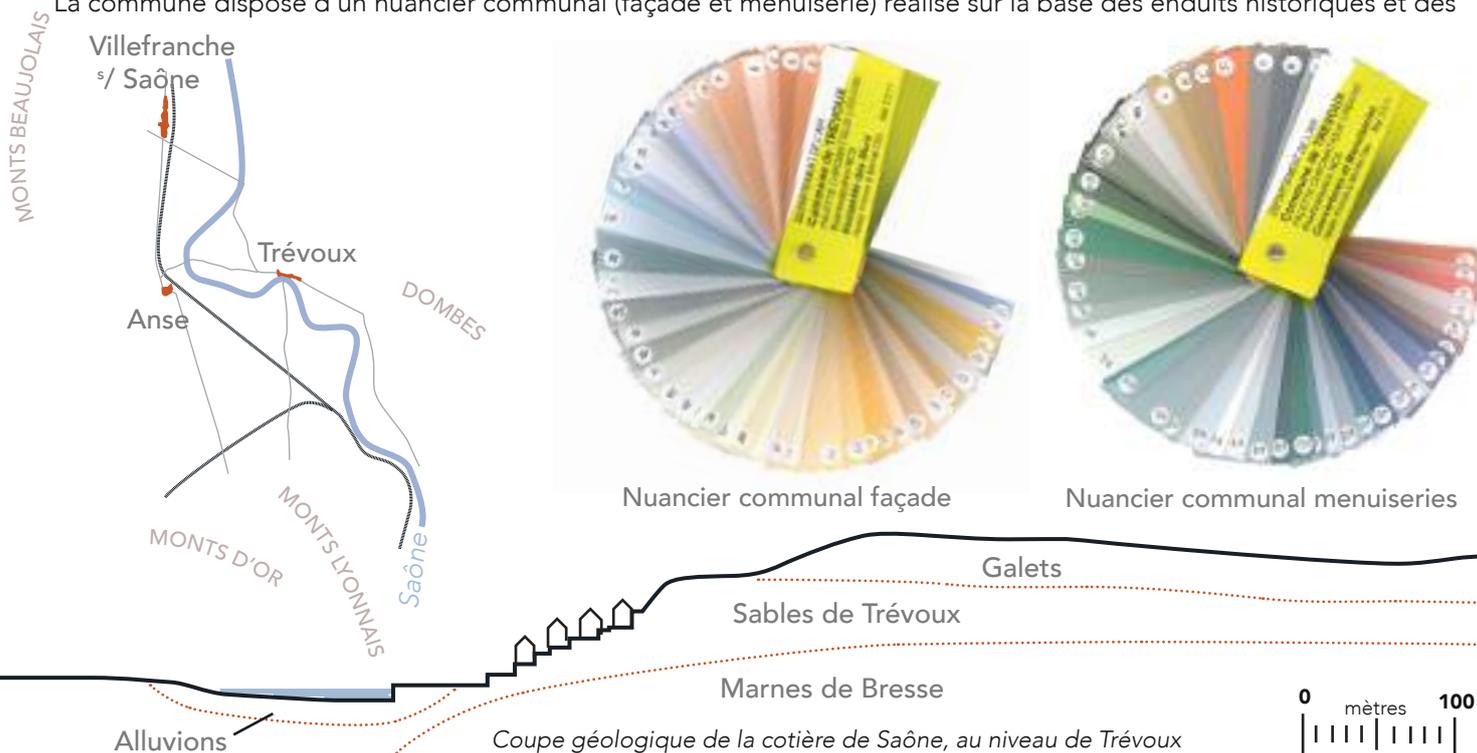
En rive gauche de la Saône, la commune de Trévoux, capitale de l'ancienne Principauté de la Dombes, compte 6 849 habitants en 2016¹.

Grâce à sa situation géographique de bord de Saône proche de la ville de Lyon, son statut indépendant du Royaume de France et son titre de capitale mondiale de la filière en diamant au XIXe siècle, la commune a acquis un riche patrimoine comme ses quais, l'enceinte urbaine et ses tours, les maisons médiévales à meneaux, les hôtels particuliers ou institutionnels, les fabriques...

Sa principale originalité est son urbanisme, implanté sur un coteau puissant. Il a contraint l'habitat à s'orienter, les dénivelés à être traités avec ingéniosité.

La commune s'est engagée de longue date dans une politique de protection et de mise en valeur de son patrimoine. Dès 1989, et sous la proposition de l'ABF Jean-Pierre Desbat, le Conseil Municipal a mis à l'étude une Zone de Protection du Patrimoine Architectural et Urbain qui sera approuvée en 1994 (Atelier Charles Delfante, chargé d'études). En 2011, la commune a délibéré pour une mise à jour en Site Patrimonial Remarquable, approuvée en 2019 (Archipat, chargé d'études).

La commune dispose d'un nuancier communal (façade et menuiserie) réalisé sur la base des enduits historiques et des





Rue du Port au début du XXe s.



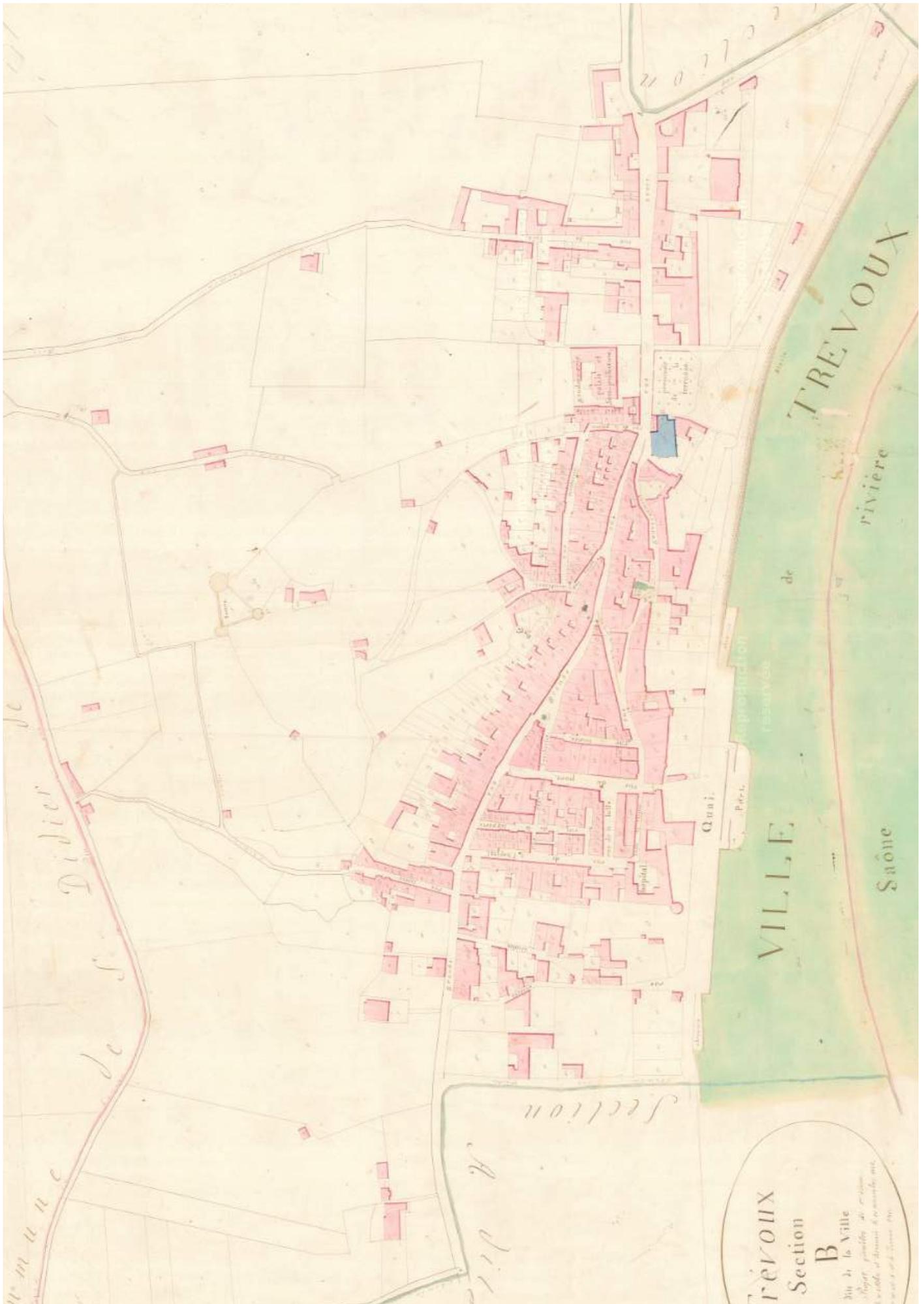
Plan d'alignement de la ville - 1777





Carte de l'état major (1820-1866)

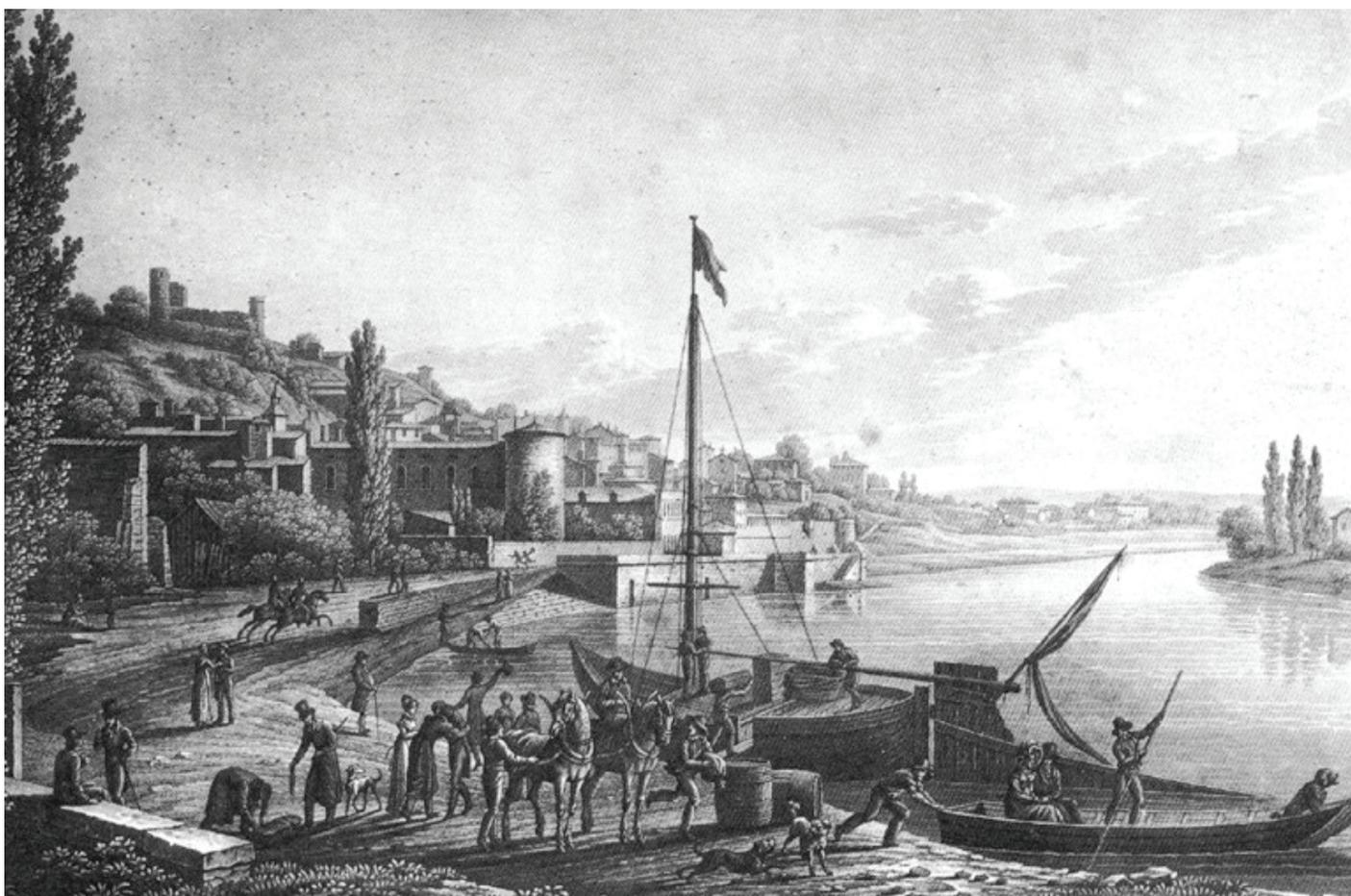




Cadastré de 1825 - section dite de la ville -
Archives départementales de l'Ain (AD 3 P 9280)



Aquarelle début XIXe - auteur inconnu



Gravure vers 1820 - François-Marie de Fortis



La ZPPAUP a été approuvée en 1994. Elle sera révisée en Site Patrimonial Remarquable en 2019. Ci-dessous, le tracé de l'enceinte urbaine, le périmètre du SPR et ses secteurs.

Neuf MH :

- 1- Le château de Trévoux ;
- 2-Maison Guerrier, inscrit partiellement par arrêté du 6 juin 1933 ;
- 3-Hôtel du Gouverneur des Dombes, inscrit partiellement par arrêté du 6 juin 1933
- 4-Maison Anginieur, «dit hôtel de la Mademoiselle» inscription par arrêté du 26 juillet 1933 ;
- 5-Maison rue Casse-Cou, inscrit partiellement par arrêté du 26 juillet 1933 ;
- 6-Château de Fétan, inscrit partiellement par arrêté du 30 janvier 1973 ;
- 7-Maison des « Sires de Villars », inscrit par arrêté du 22 juillet 1991 ;
- 8-(hors secteur) Château de Corcelles, inscrit partiellement par arrêté du 26 mars 1996 ;
- 9-(hors secteur) Le Parlement, inscrit en totalité le 28 février 2006.

- LIMITE DU SPR
- LIMITE DES REMPARTS
- CENTRE ANCIEN
- FAUBOURG
- BERGES DE SAÔNE
- ECRIN PAYSAGÉ

0 mètres 100





01. HOTEL PIERRE ET ANNE BOURBON

Un hôtel particulier sur les quais de Saône

RUE DU PORT



○ SITUATION
 LIMITE DU SPR
 LIMITE DES REMPARTS
 CENTRE ANCIEN
 FAUBOURG
 BERGES DE SAÔNE
 ECRIN PAYSAGÉ

STATUT

Propriétaire : public
 Protection : inscrit, 1991
 Relévé : nc

QUESTIONS ?

- Percements sur la façade arrière
- Evocation de la porte urbaine ?
- Relation à la place jusqu'au quai (cf cadastre de 1825 montrant une fontaine à côté de la porte urbaine et l'abreuvoir
- ...

HISTORIQUE

Construite au XVe siècle, cet hôtel particulier appartient en 1492 à Aymar Veyssier, Juge-garde de la monnaie. L'édifice jouxte la porte de Saône, aujourd'hui démolie, dont l'écorché est en partie visible en façade est. Côté Saône, au sud, la façade principale est assise sur le rempart. Les percement, a l'origine, sont probablement très limités, l'enceinte conservant des fonctions défensives jusqu'au début du XVIIe siècle au moins. L'édifice est remanié au XVIIIe siècle. La façade sur Saône se dote d'un avant-corps, de grandes baies, de modénatures... Inscrite MH en 1991. Propriété de la commune depuis 1989, le bâtiment accueille aujourd'hui le musée « Trévoux et ses Trésors » et l'office de tourisme Ars Trévoux

SPÉCIFICITÉS CONSTRUCTIVES

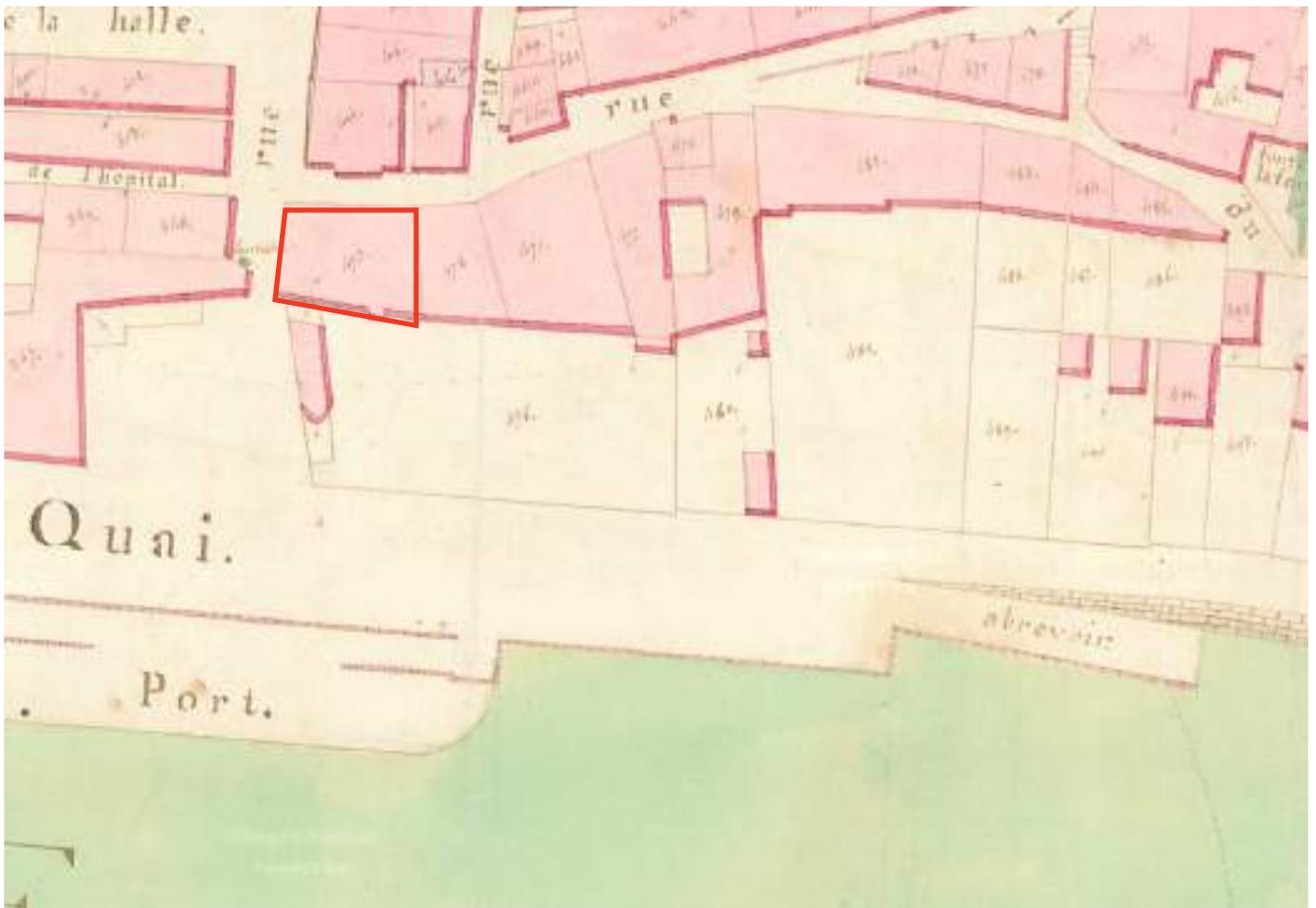
Représentatif des grandes demeures urbaines

Rapport à la parcelle :

- En alignement ouvert sur une cour ou une place.
- Entre 3 et 6 niveaux
- 4 travées minimum

Composition de façade :

- Façade ordonnancée sur rue, avant-corps désaxé en pierre de taille. Fenêtres à meneau marquant la composition de l'avant corps.

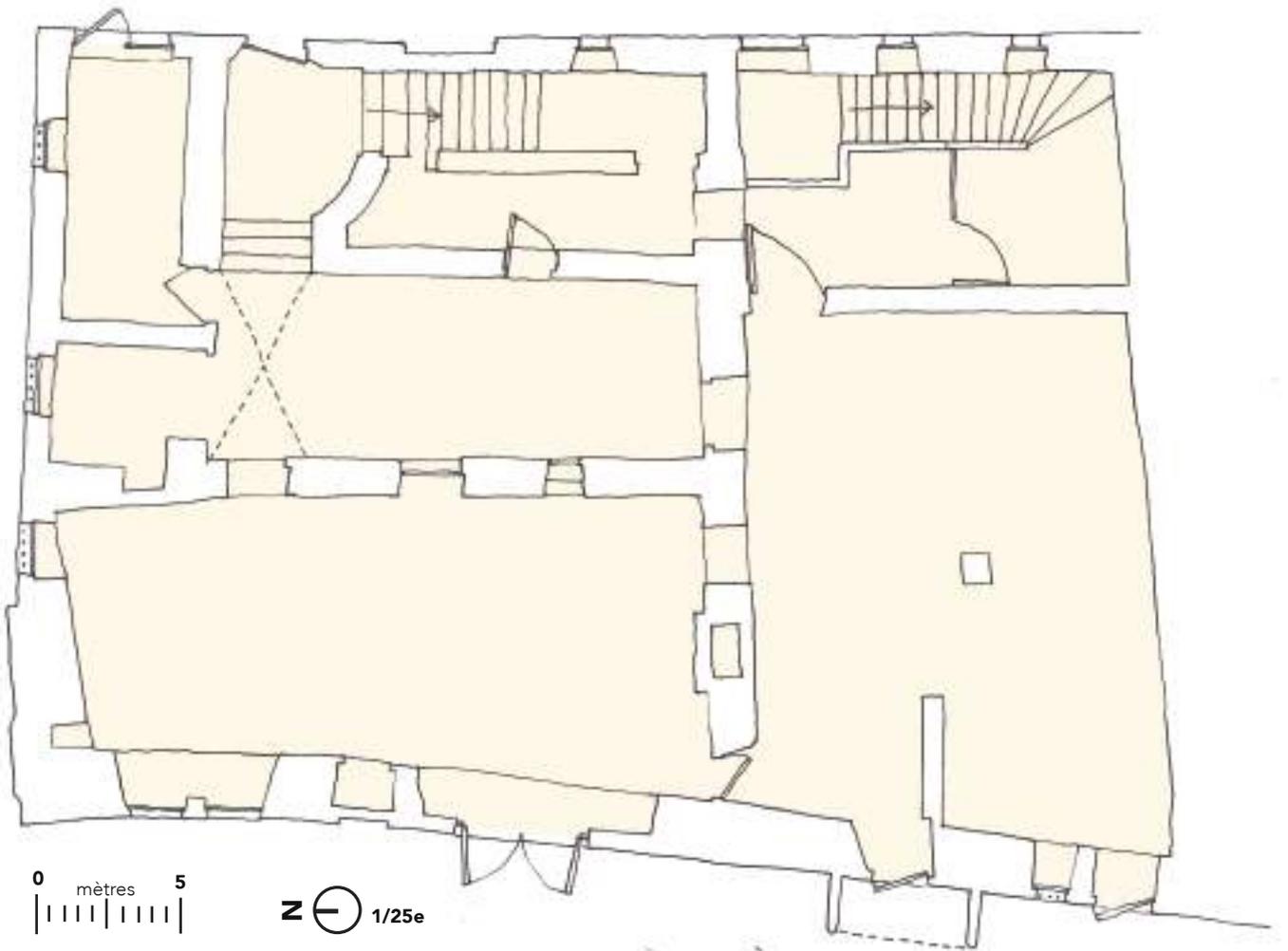


Cadastré de 1825

Cadastré de 1961



L'hôtel avant restauration - Fonds UDAP de l'Ain



0 mètres 5

Z ⊖ 1/25e





02. ETABLISSEMENT JOSEPH VIANNEY

Une fabrique dans la ville

19 RUE DE L'INDUSTRIE



○ SITUATION LIMITE DU SPR ——— LIMITE DES REMPARTS ■ CENTRE ANCIEN ■ FAUBOURG ■ BERGES DE SAÔNE ■ ECRIN PAYSAGÉ

ETABLISSEMENT JOSEPH VIANNEY

STATUT

Propriétaire : privé
 Protection : néant
 Relévé : nc

HISTORIQUE

Cette fabrique a connu plusieurs appellations : Manufacture de filières en diamant, établissement Joseph Vianney et Microtec outillages. A l'origine, l'usine était spécialisée dans la taille des taille de pierre pour la joaillerie et l'industrie. D'après l'inventaire¹, Joseph Vianney, qui créa sa société éponyme, fait partie des filiéristes dès 1878. Il est le premier à utiliser le diamant, à exploiter cette invention de façon industrielle et à travailler pour l'exportation. Sa fabrique de filières, construite en 1904, était établie au 6 boulevard de l'Industrie. L'importance de la demande et de la production imposa rapidement la construction de locaux plus vastes : la fabrique fut transférée en 1912 dans la nouvelle usine récemment achevée au 19 boulevard de l'Industrie. En 1939, à l'apogée de l'industrie des filières, la partie antérieure était surélevée d'un étage pour de nouveaux bureaux et l'enseigne de la fabrique refaite presque à l'identique. Par la suite, l'agrandissement de l'entrée sur cour a supprimé le portail de ferronnerie. L'usine a cessé son activité vers 1967-1968, le dernier directeur n'ayant pas trouvé de successeur. Les machines ont été enlevées et, depuis 1978, l'usine Microtec Outillages, spécialisée dans le petit matériel de précision, s'est installée dans les bâtiments qui n'ont pas subi de remaniements extérieurs.

SPÉCIFICITÉS CONSTRUCTIVES

La fabrique est construite en mâchefer et béton sur solin de calcaire. La couverture en sheds est en tuiles plates mécaniques avec verrières continues en versant nord. A l'échelle du tènement, les bâtiments sont disposés autour de la cour d'entrée, ceinte par un mur bahut surmonté d'une grille en fer forgé. Au portail d'entrée se succède «la conciergerie» ou «pavillon du gardien». Son style reprend l'esprit des folies en vogue à cette époque et démocratisé par les Expositions universelles. Son expression reprend les codes du «chalet Suisse» avec frises, céramiques et pans à demi croupes. La façade principale de l'usine se compose d'un «mur de scène» où s'agrafe deux niveaux de bureaux. Ce mur à été rehaussé au XXe (cf carte postale et photo ci-après). Accolé, à l'arrière, se déploie le grand bâtiment de fabrication de plan carré, couvert de trois sheds et d'une verrière zenitale.

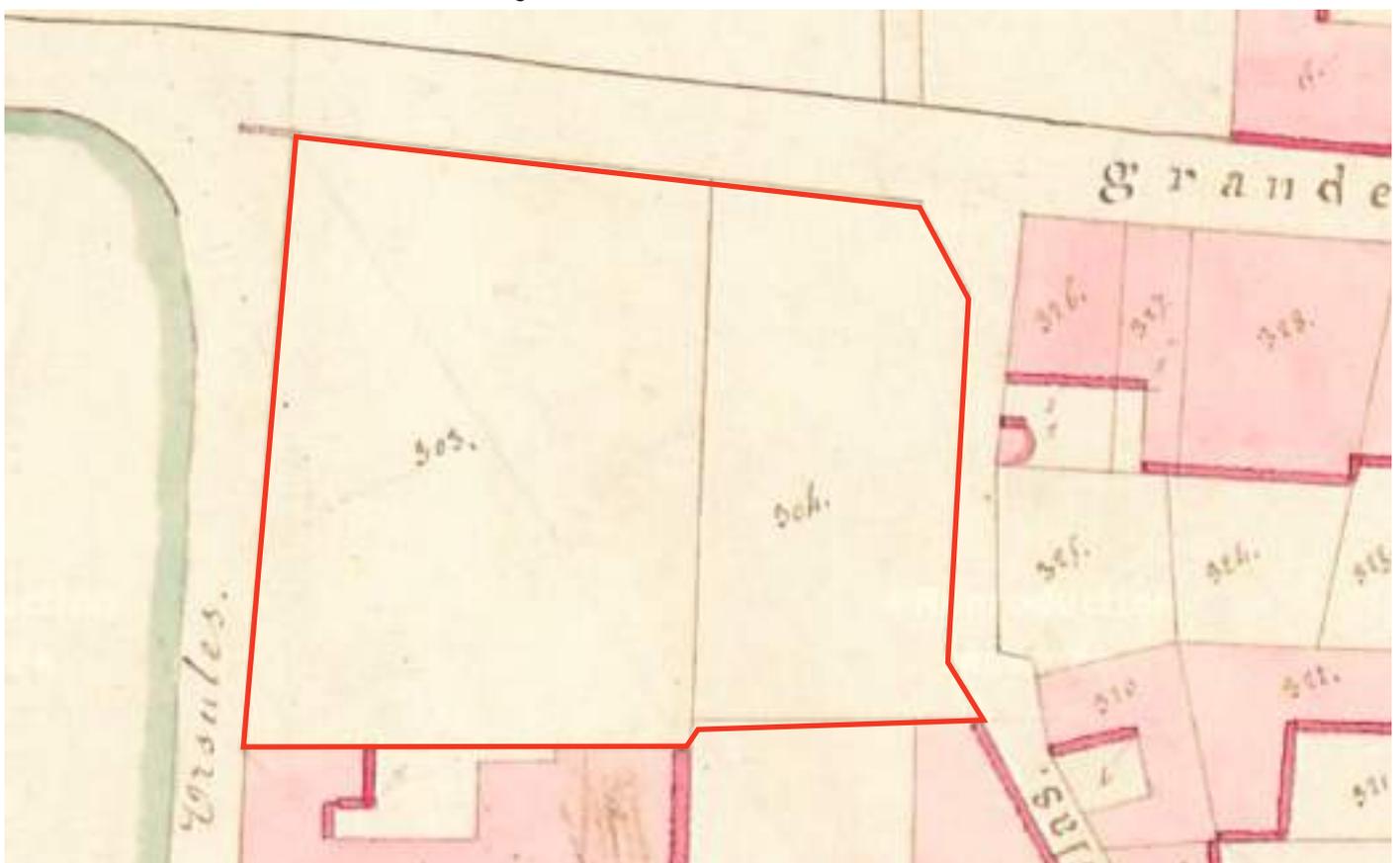
¹ Région Rhône-Alpes, Inventaire général du patrimoine culturel, Jourdan Geneviève

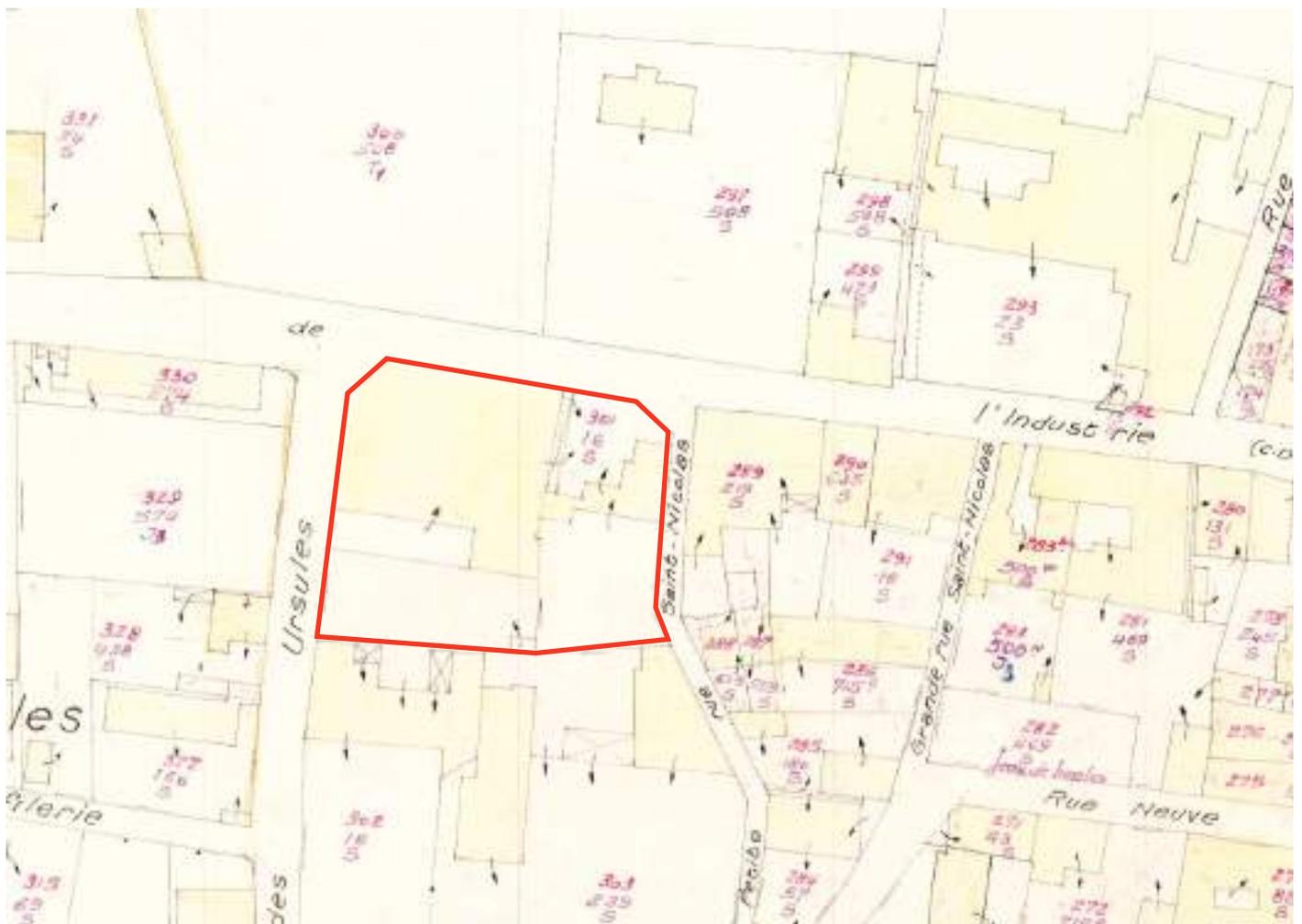
QUESTIONS ?

- Évolutions de l'usage comme une moyenne surface alimentaire, un lieu partagé, un bar, un atelier, des logements...
- Adaptation de la répartition en série
- Accès
- Extensions ? comment ?
- ...

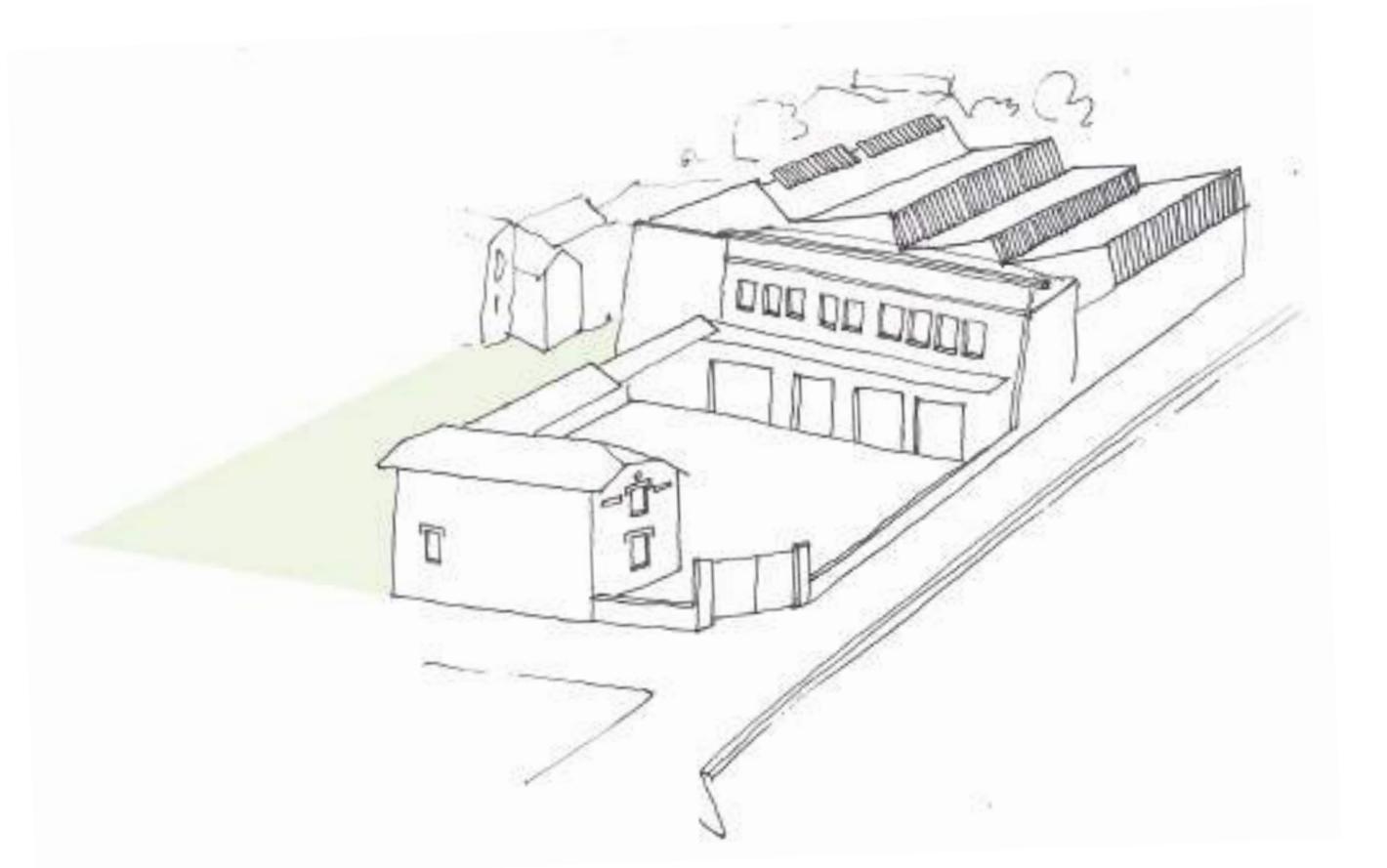


Photos aérienne vers 1990, lors de l'inventaire régional





Cadastre de 1961



RUE DE L'INDUSTRIE

RUE SAINT NICOLAS

RUE DES URSULES



Z 1/25e





03. PARCELLE D'ANGLE

Une possibilité de densification dans la ville

1 BOULEVARD DE L'INDUSTRIE



○ SITUATION
 LIMITE DU SPR
 LIMITE DES REMPARTS
 CENTRE ANCIEN
 FAUBOURG
 BERGES DE SAÔNE
 ECRIN PAYSAGÉ

STATUT

Propriétaire : privé
 Protection : néant
 Relévé : nc

SPÉCIFICITÉS CONSTRUCTIVES

Rapport à la parcelle :

- Enclos de murs sur les deux rues
- Garage en appenti
- Avoisinants entre 2 et 3 niveaux + comble
- 4 travées minimum

Composition de façade :

- Façade ordonnancée sur rue, non ordonnancée en façade arrière
- 2 à 8 travées.
- Baies plus hautes que larges.

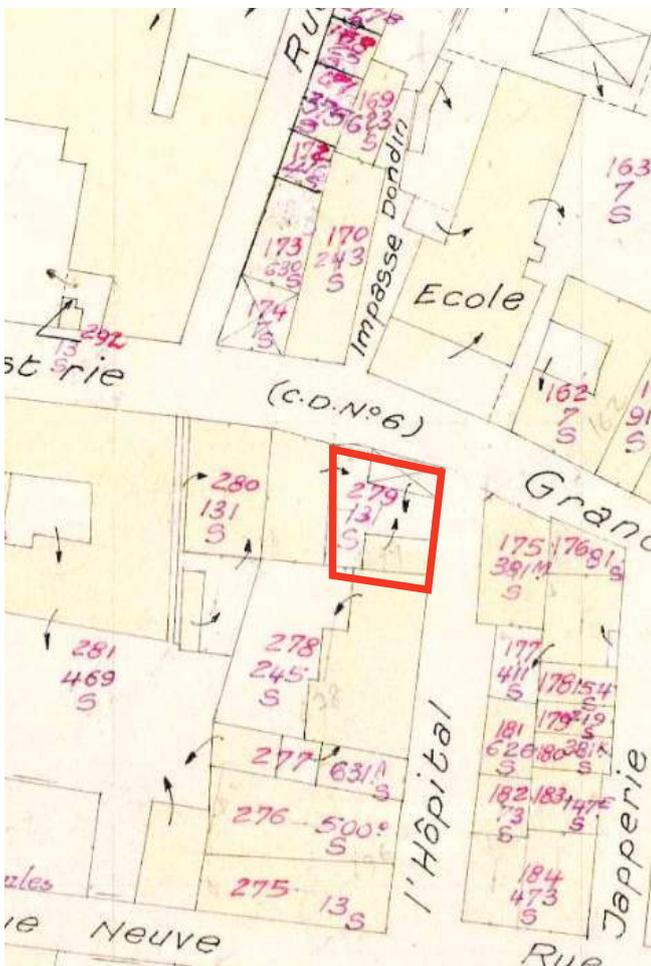
QUESTIONS ?

- Évolutions de l'usage
- Densification ?
- Nouvelle construction ou aménagement d'une place ?
- traitement de l'alignement sur voie (bati, clôture urbaine, mur de soubassement bas...)
- ...

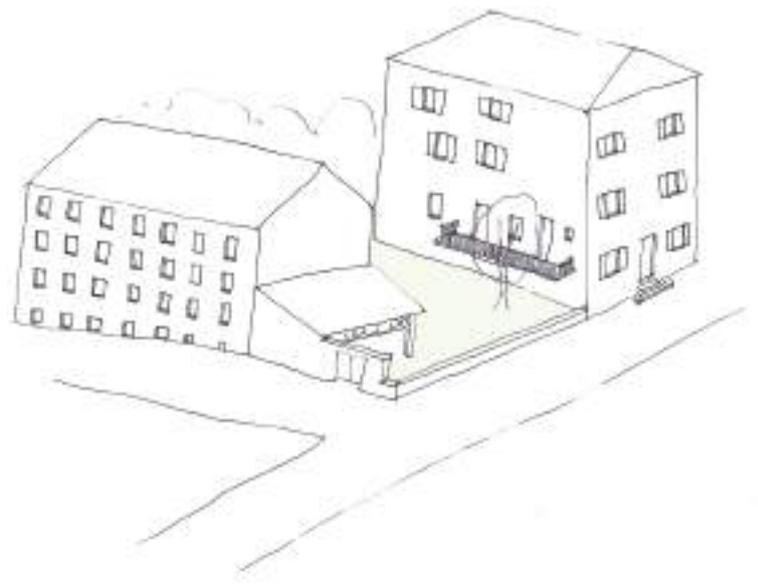




Cadastré de 1825



Cadastré de 1961





04. TOUR DE L' HORLOGE ET BÂTI ATTENANT

Un signal dans la ville

41 GRANDE RUE



○ SITUATION
 LIMITE DU SPR
 LIMITE DES REMPARTS
 CENTRE ANCIEN
 FAUBOURG
 BERGES DE SAÔNE
 ECRIN PAYSAGÉ

TOUR DE L'HORLOGE ET BÂTI ATTENANT

STATUT

Propriétaire : ville (beffroi)

Protection : néant

Relévé : néant

HISTORIQUE

Le beffroi aurait été construit au début du XVe siècle¹. Au XVIIe siècle, il a été renommé «tour de l'horloge» lors de l'installation de la grande pendule urbaine. L'horloger chargé du bon fonctionnement avait une chambre au sommet de la tour au plus près du mécanisme. Le méridien peint en façade est remplacé en avril 1795¹ par une petite fenêtre destinée à éclairer l'atelier de l'employé chargé de l'entretien de l'horloge.

SPÉCIFICITÉS CONSTRUCTIVES

La tour est constituée de moellons en pierre dorées (grés local coquillé) et chaîne d'angle en pierre de taille (calcaire dure).

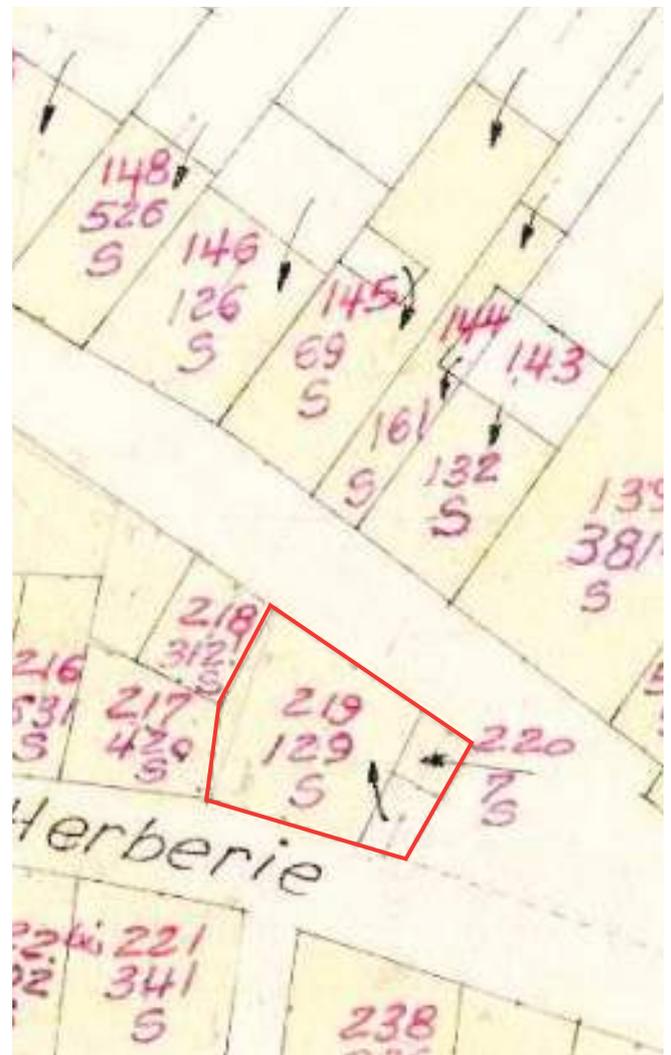
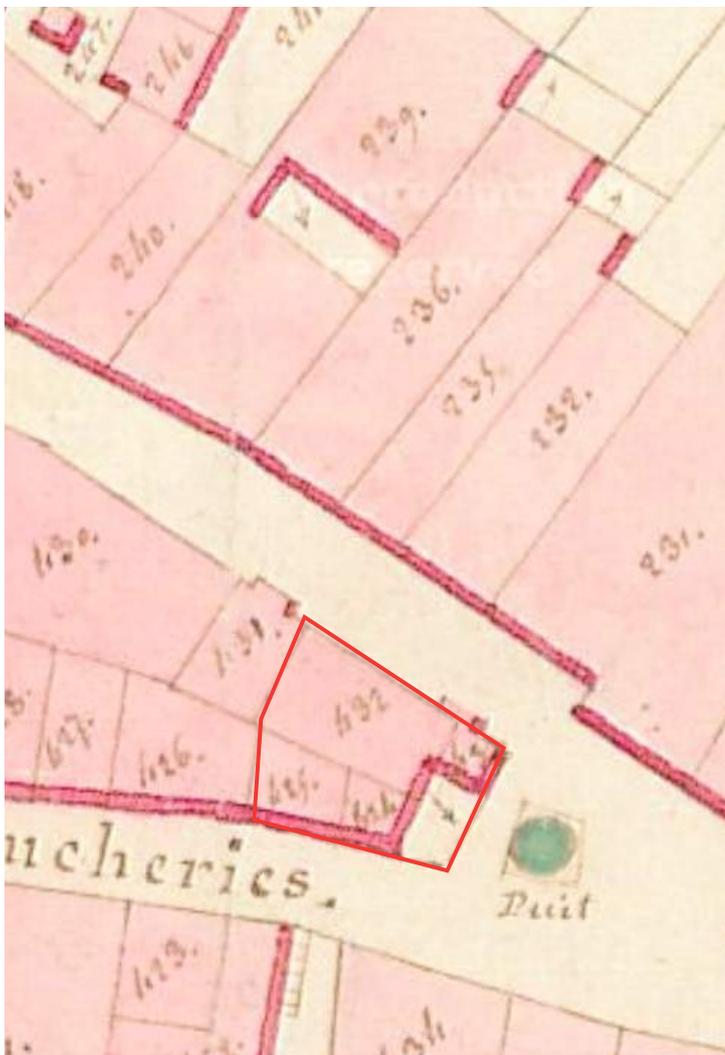
Au rez-de-chaussée, deux meurtrières permettent de protéger la place et l'accès à la patte d'oie. L'accès à la tour se fait depuis la grande rue : une porte donne accès à un escalier en vis.

La façade de la tour était enduite de chaux. Dans les années 1950, un faux appareil régulier a été tiré au fer. Puis la façade a été décroûte, les joints refaits à pierre vue.

Le bâti attenant à l'horloge comporte des baies à meneaux (style XVe siècle). Ces dernières ont perdu leur meneaux et croisée, probablement lors de l'impôt sur les portes et fenêtres de 1798 à 1926. Une fenêtre avec ses meneaux équivalait à 4 unités de taxe.

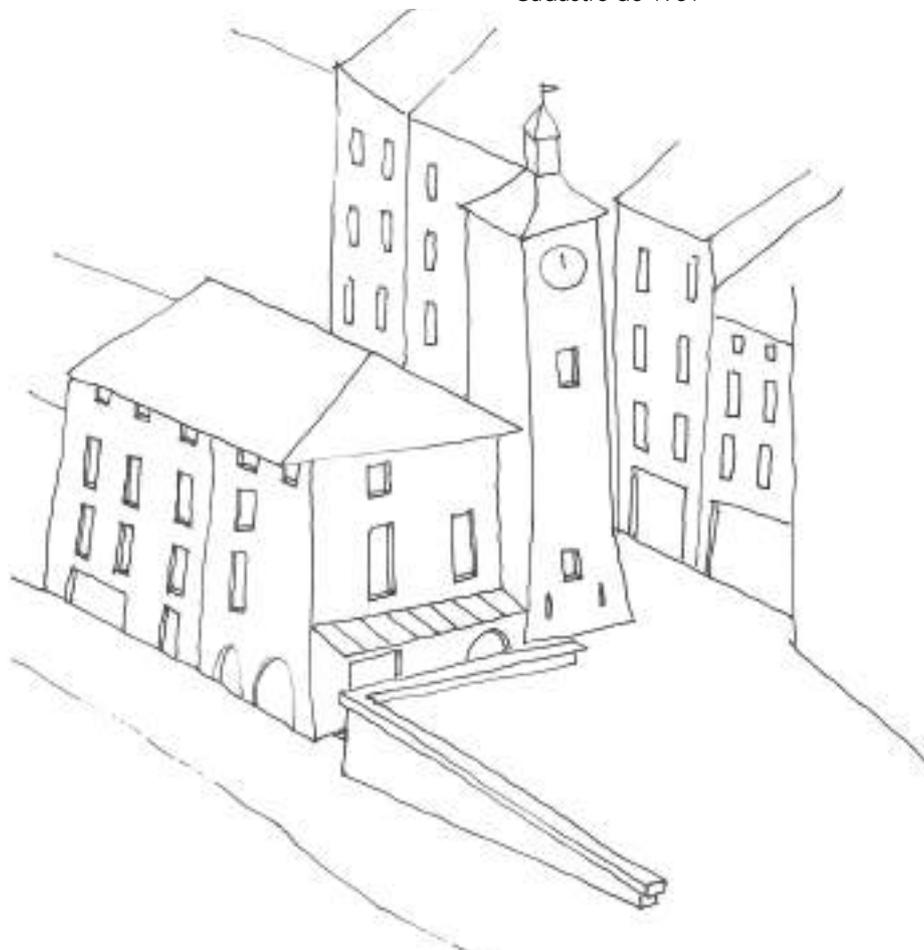


Meneau et croisées supprimés sur la façade arrière sud



Cadastré de 1825

Cadastré de 1961





GRANDE RUE

GRANDE RUE

RUE DE L'HERBERIE

36 m²

66 m²



Carte postale du début du XXe siècle



Encre de chine sur papier, Gustave Garnier, 1922



Carte postale vers 1950
Connaître et agir sur le patrimoine bâti
12 février et 12 mars 2019

Etat actuel



GÉNÉRALITÉS

FAÇADE 1 : cohérence architecturale et urbaine
FAÇADE 2 : voir rue de l'Herberie, parcelle N°000 AD 219
INTÉRIEUR : non vu
ESPACES NON-BÂTIS : néant

INTÉRÊT PATRIMONIAL (donnée ZPPAUP) :
 Immeuble de grande valeur

PROPRIÉTAIRE : privé

ÉTAT FAÇADE CONSTATÉ : ravalement nécessaire
 - Noircissements ponctuels dus à l'humidité
 - Enduit projeté

DESCRIPTION DU BÂTI

PROGRAMME

PROGRAMME ORIGINEL : Habitation privative

PROGRAMME ACTUEL : Habitation privative

GABARIT :
NOMBRE DE NIVEAUX SUR RUE : 2+comble
NOMBRE DE TRAVÉES : 3 **TOITURE** : 2 pans

ARCHITECTURE ET DÉCOR :

COMPOSITION GÉNÉRALE : non-ordonnée
ENTRÉE : par la rue de l'Herberie
BAIES : de proportions hétérogènes.
DÉTAILS : piédroits moulurés

MATÉRIAUX / DÉTAILS :
COUVERTURE : tuile canal
FAÇADES : enduit ciment projeté
MODÉNATURE MAÇONNERIE : voir "DÉTAILS"

MENUISERIES :
 RDC : non vues
 R+1 : hétérogènes, bois
FERRONNERIES : grille de protection récente en R+1
CONTREVENTS : volets bois en RDC

TRANSFORMATIONS RÉCENTES EXTÉRIEURES :

Façade sur rue : néant



Exemple de baies à meneau
 chez un menuisier spécialisé

ÉTAT DES LIEUX



Façade sur rue



Détails



Situation

MAÇONNERIE

ENDUIT



ENCADREMENT
DE BAIES



MENUISERIES

MENUISERIES
EN ETAGES



MENUISERIES EN
REZ-DE-CHAUSSÉE



RECOMMANDATIONS

MAÇONNERIES :

- Lors des prochaines opérations de ravalement : Enduit à la chaux finition taloché frisé fin sur l'ensemble de la façade.
 - L'application d'un lait de chaux permettra de protéger les encadrements de baies en pierre .

MENUISERIES :

- Remplacement des fenêtres pour des fenêtres bois à petits carreaux souhaitable.

CONSEILS COULEURS

COULEURS :	Commune- NCS	RAL	SEIGNEURIE	CAPAROL	WEBER BROUTIN
Murs	3824 G96Y				553 ocre mousse
Encadrement	Pierre				
Menuiseries		1013			
Volets		7022			
Porte		7022			
Ferronnerie		noir			



05. IMMEUBLE À LANIÈRE

Un réseau de commerces sur la Grande Rue

40 GRANDE RUE



○ SITUATION ●●●● LIMITE DU SPR — LIMITE DES REMPARTS ■ CENTRE ANCIEN ■ FAUBOURG ■ BERGES DE SAÔNE ■ ECRIN PAYSAGÉ

STATUT

Propriétaire : privé
 Protection : néant
 Relévé : nc

QUESTIONS ?

- Description des immeubles de cette rue, leurs spécificités, points communs, évolutions...
- Évolutions de l'usage comme le remembrement des fonds commerçants
- Dessin des menuiseries et volets
- Composition de la devanture commerciale
- Réflexion plus large à l'échelle de la rue voir de la place de la Grand rue qui n'est pas arborée
- ...

HISTORIQUE

Les parcelles le long de la Grande rue et de la rue du Port sont découpées en lanières perpendiculaires à la voie afin d'économiser le terrain à l'intérieur de la ville close. Les façades sont construites en front de rue. Formant des séries de façades gouttereau. La façade sur rue étant la partie la plus visible de la maison, les propriétaires ont dans la majorité utilisé pléthore de décors : pierre sculptées, têtes en clé, chapiteaux à volutes, vitraux...

Ici, la façade plutôt simple. Sur le plan d'alignement de 1777, On remarque que cette façade a été reculée pour agrandir la voie.

A l'arrière de la maison, côté cour, se trouvent généralement les jardins et dépendances : écuries, pigeonniers, poulaillers...

SPÉCIFICITÉS CONSTRUCTIVES

Il s'agit d'une typologie d'immeubles fréquente dans le centre avec une trame, par immeuble, d'une devanture commerciale et un accès indépendant pour les logements, souvent traversants, situés en étages.

Rapport à la parcelle :

- En alignement

Gabarit sur rue / volumétrie sur rue :

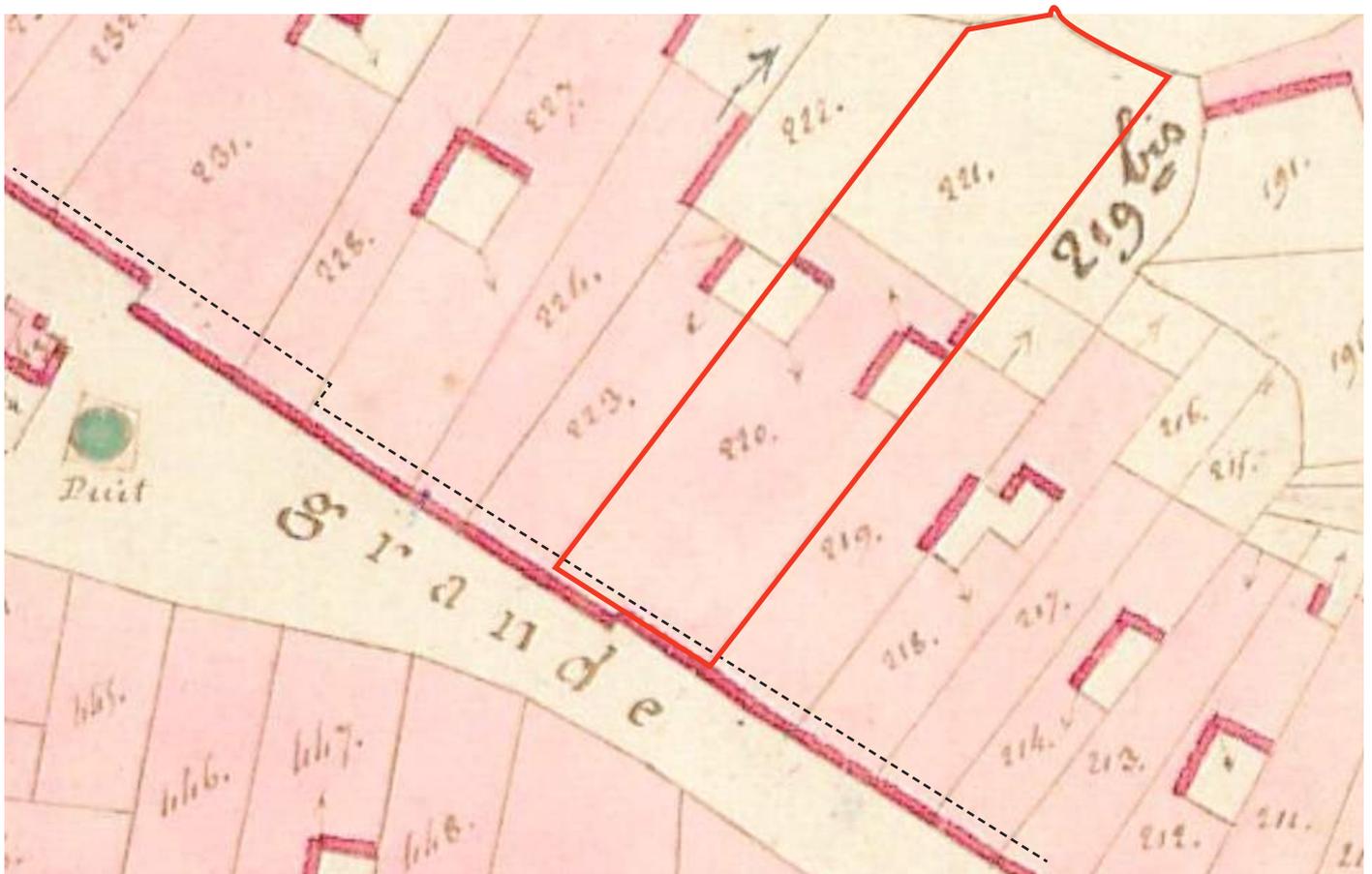
- Entre 3 et 4 niveaux

- Entre 1 et 2 travées

Composition de façade :

- Symétrie axiale





Cadastre de 1825

----- Plan d'alignement des façades

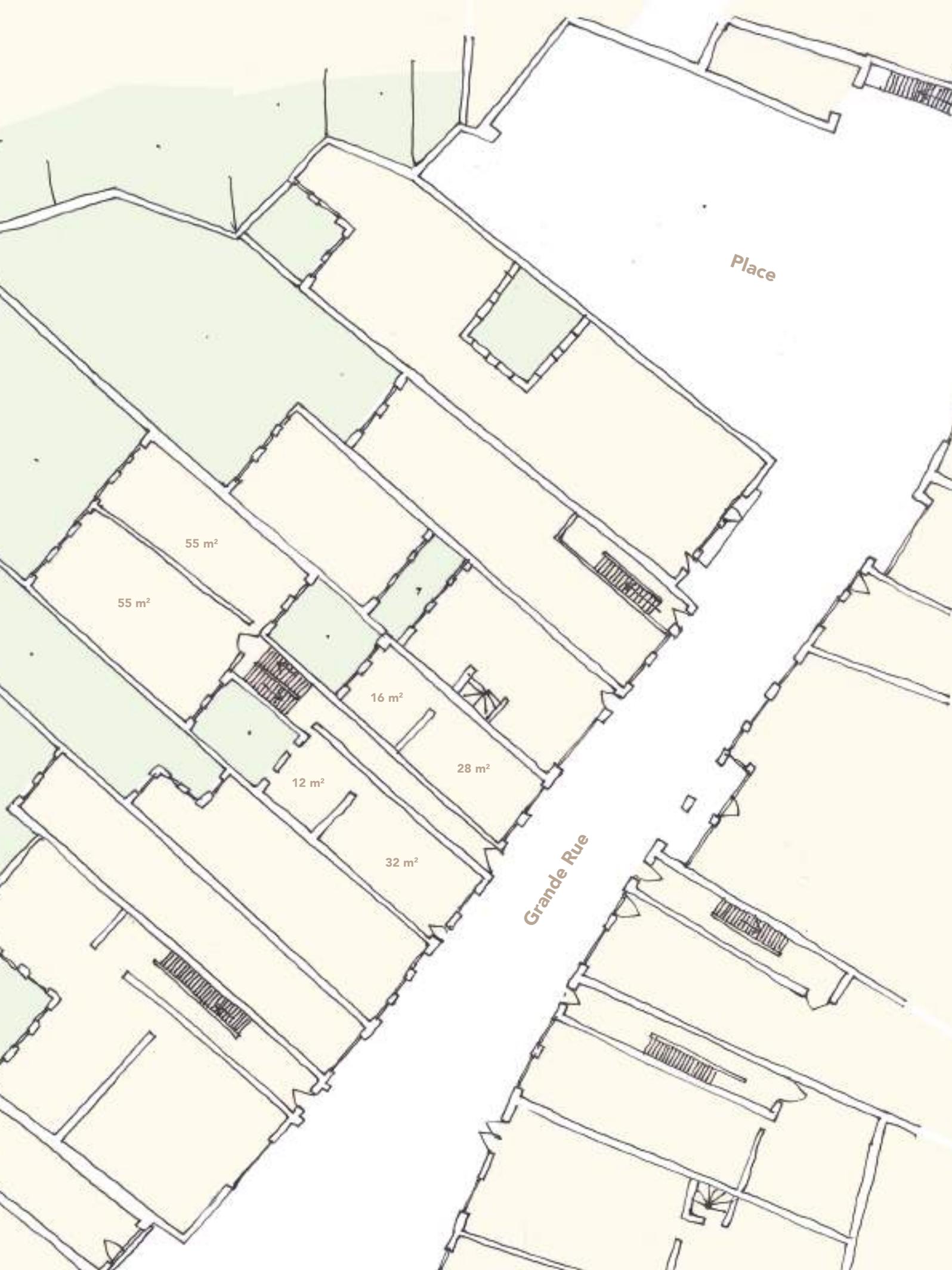


Grande rue au début du XXe siècle



Grande rue aujourd'hui





IMMEUBLE AU 40 GRANDE RUE - PARCELLE CADASTRALE N° 000 AD 593

GÉNÉRALITÉS

FAÇADE 1 : cohérence architecturale et urbaine

FAÇADE 2 : néant

INTÉRIEUR : non visité

ESPACES NON-BÂTIS : non visités

INTÉRÊT PATRIMONIAL (donnée ZPPAUP) :
Immeuble d'accompagnement sans intérêt intrinsèque

PROPRIÉTAIRES : privés

ÉTAT FAÇADE CONSTATÉ : bon

- Réseaux apparents

- Couloirs dues à l'écoulement d'eaux pluviales

DESCRIPTION DU BÂTI

PROGRAMME

PROGRAMME ORIGINEL : Activité en RDC, habitation
privative en étages

PROGRAMME ACTUEL : Activité en RDC, habitation
privative en étages

GABARIT :

NOMBRE DE NIVEAUX SUR RUE : 3

NOMBRE DE TRAVÉES : 2 **TOITURE** : 2 pans

ARCHITECTURE ET DÉCOR :

COMPOSITION GÉNÉRALE : ordonnancée

ENTRÉE : 1 accès commerce, 1 accès logement

BAIES : proportions verticales en étages.

DÉTAILS : néant

MATÉRIAUX / DÉTAILS :

COUVERTURE : non vu

FAÇADES : enduit de ciment

MODÉNATURE MAÇONNERIE : encadrements pierre dorée,
appuis de fenêtres saillants

MENUISERIES :

RDC : vitrine métallique

R+1 : bois, double vitrage toute hauteur

R+2 : bois à petits bois (subdivision en 8 par vantail), simple vitrage
verre étiré

FERRONNERIES : garde-corps métallique récents en étages,
gonds en R+1

CONTREVENTS : néant, volets roulants PVC en R+1, gonds en
R+1

TRANSFORMATIONS RÉCENTES EXTÉRIEURES :

Façade sur rue :

- Vitrine et menuiseries en RDC

- volets roulants en R+1

- Sortie chaudière ventouse

ANNEXES : néant

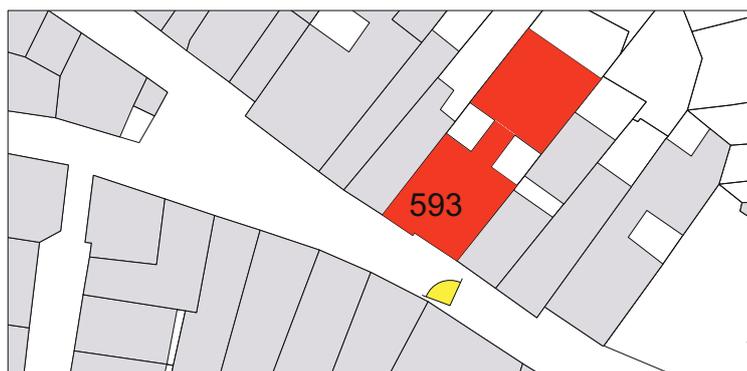
ÉTAT DES LIEUX



Façade sur rue



Détails



Situation

MAÇONNERIE

ENDUIT



ENCADREMENT
DE BAIES (pierre)



MENUISERIES

MENUISERIES
EN ETAGES



MENUISERIES EN
REZ-DE-CHAUSSÉE



RECOMMANDATIONS

MAÇONNERIES :

Enduit au mortier de chaux,
 finition taloché frisé fin

COULEURS :

(selon palette et plan d'ambiance
 chromatique communal)



MUR : 52



ENCADREMENT : pierre

MENUISERIES :

- En cas de remplacement, on
 privilégiera des menuiseries bois à
 petits bois selon le modèle en R+2.

COULEURS :

(selon palette et plan d'ambiance
 chromatique communal)



VOLETS ET
MENUISERIES : m15



FERRONNERIES

DEVANTURE COMMERCIALE :

- Lors d'un remplacement, on
 préférera un projet de devanture
 plus en lien avec le reste de la
 façade (matériaux, couleurs).



06. HÔTEL DU GOUVERNEMENT DE DOMBES

Un immeuble en pisé

13 RUE DU GOUVERNEMENT DE LA DOMBES



○ SITUATION
 LIMITE DU SPR
 LIMITE DES REMPARTS
 CENTRE ANCIEN
 FAUBOURG
 BERGES DE SAÔNE
 ECRIN PAYSAGÉ

STATUT

Propriétaire : privé
 Protection : inscrit partiellement 1933
 Relévé : partiel

QUESTIONS ?

- Évolutions de l'usage
- Entretien du pisé
- Composition des baies
- Nouveaux percements sur la rue du Gouvernement ?
- Pisé apparent ?
- ...

HISTORIQUE

Ancien Hôtel de la Monnaie et lieu de résidence des gouverneurs au XVIIe et XVIIIe siècle, cet ensemble d'immeuble prend appui, côté jardin, sur l'enceinte de la ville. A l'origine, l'Hôtel était composé d'une orangerie (n°15) surélevée au XIXe, un pigeonnier et un corps de logis (n°17 et 19). L'entrée principale est couronnée par un portail monumental. Édifice classé MH en 1933.

SPÉCIFICITÉS CONSTRUCTIVES

Cette typologie permet une certaine adaptabilité du bâti pour accueillir un nouveau programme.

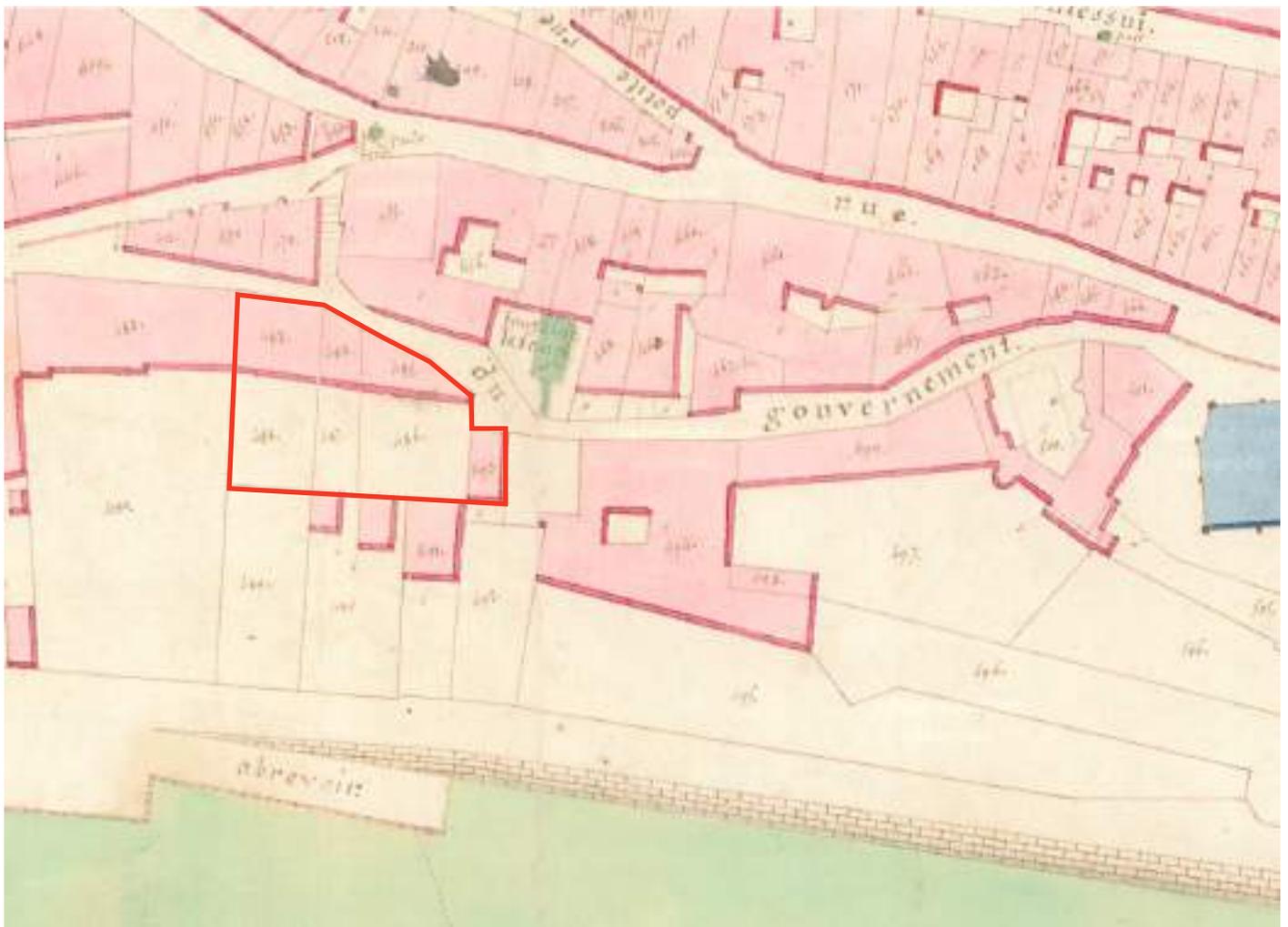
Caractéristiques :

Rapport à la parcelle :

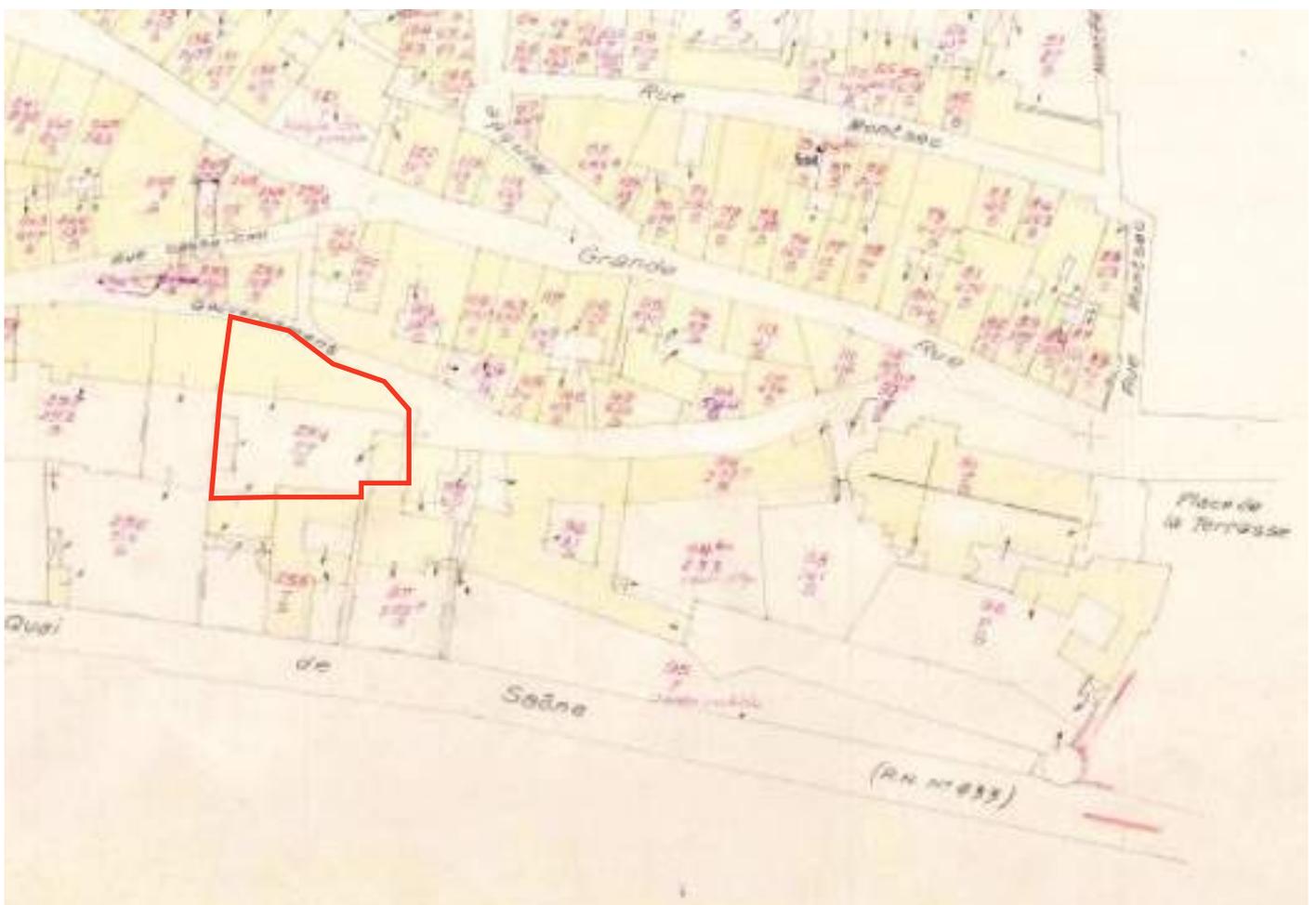
- En alignement ;
- Sur cour ;

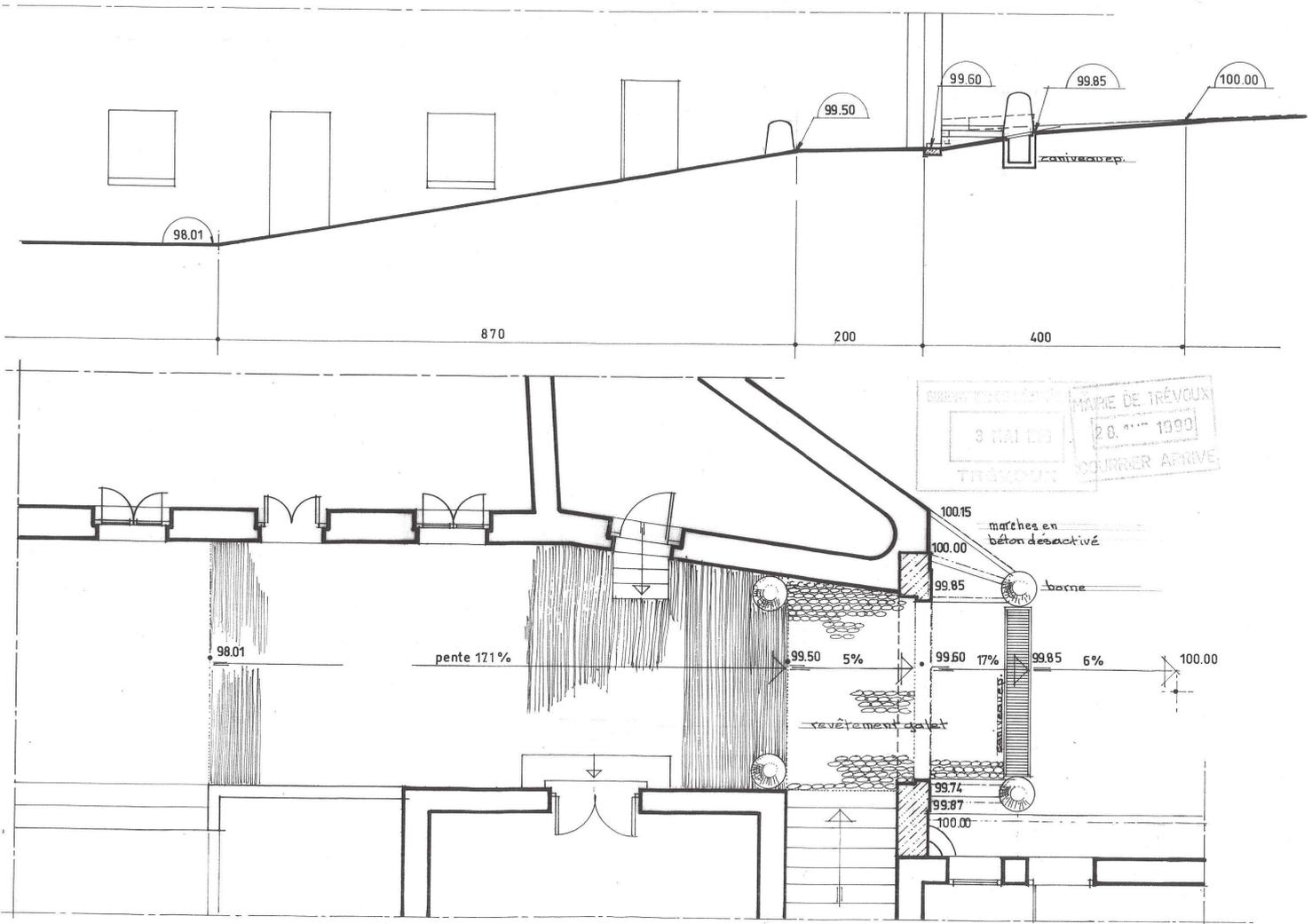
Gabarit sur rue / volumétrie sur rue : entre 2 et 6 étages suivant le rapport à la rue ou à la cour ;

- Entre 1 et 10 travées ;
- Composition de façade ordonnancée.



Cadastre napoléonien 1824

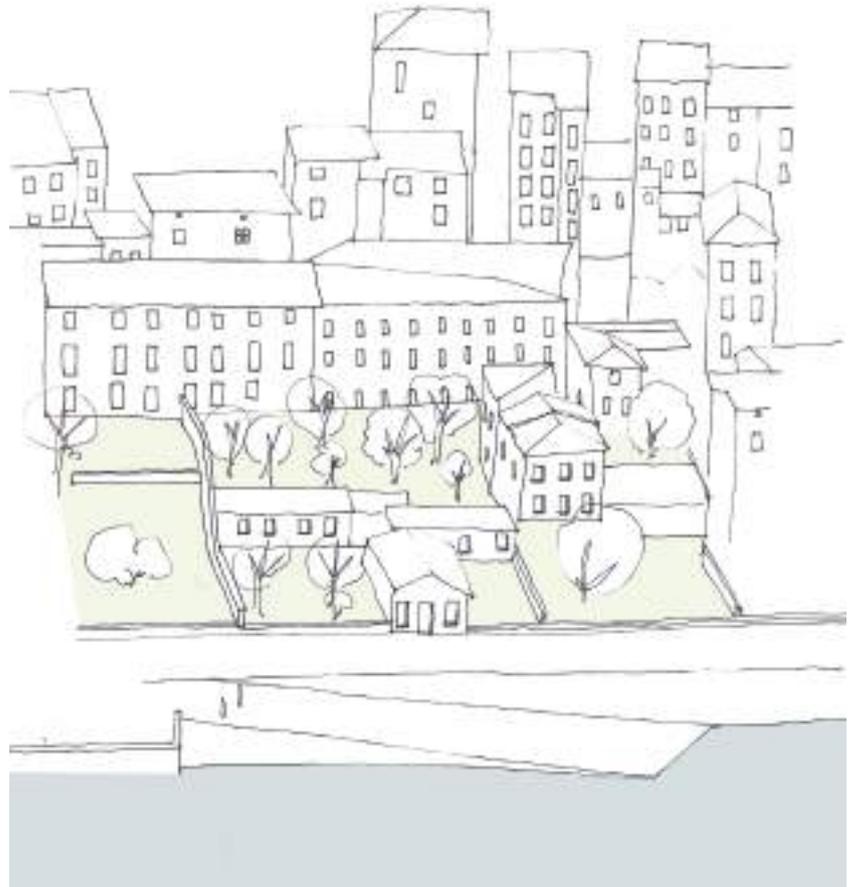




Fonds UDAP de l'Ain



Photo 1991 Fonds UDAP de l'Ain





Photos 1991 - Fonds UDAP de l'Ain





GÉNÉRALITÉS

FAÇADE 1 : cohérence architecturale et urbaine
FAÇADE 2 : non vue
INTÉRIEUR : non visité
ESPACES NON-BÂTIS : cour non visitée

INTÉRÊT PATRIMONIAL (donnée ZPPAUP) :
 Immeuble de grande valeur, mais altéré

PROPRIÉTAIRES : privés

ÉTAT FAÇADE CONSTATÉ : **ravalement nécessaire**

- Ragréages ponctuels
- Remontées capillaires
- Réseaux apparents
- 1 ancre de renforcement structurel

DESCRIPTION DU BÂTI

PROGRAMME

PROGRAMME ORIGINEL : Habitation privative

PROGRAMME ACTUEL : Habitation privative

GABARIT :

NOMBRE DE NIVEAUX SUR RUE : 3

NOMBRE DE TRAVÉES : 8 (coté cour) **TOITURE** : 3 pans

ARCHITECTURE ET DÉCOR :

COMPOSITION GÉNÉRALE : peu de percements sur rue, ordonnancé sur cour

ENTRÉE : 1 portail sur cour, 1 accès sur rue

BAIES : proportions verticales en étages sur cour, percements éparses sur rue

DÉTAILS : passage du Grenier à sel : porche pierre de taille protégé au titre des Monuments historique (inscrit)

MATÉRIAUX / DÉTAILS :

COUVERTURE : tuile canal

FAÇADES : enduit de ciment côté rue

MODÉNATURE MAÇONNERIE : appuis de fenêtres saillants

MENUISERIES :

CÔTÉ RUE : bois

CÔTÉ COUR : PVC

FERRONNERIES : barreaudages ponctuels sur certains ouvertures

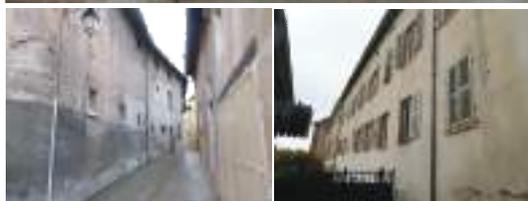
CONTREVENTS : vantaux bois persiennés côté cour

TRANSFORMATIONS RÉCENTES EXTÉRIEURES :

Façade sur rue :

- Enduit ciment

ÉTAT DES LIEUX



Façade sur rue



Détails



Situation

MAÇONNERIE

ENDUIT



ENCADREMENT DE BAIES



MENUISERIES

MENUISERIES EN ETAGES



MENUISERIES EN REZ-DE-CHAUSSÉE



RECOMMANDATIONS

MAÇONNERIES :

- On privilégiera un traitement homogène de la façade par un enduit unique.
- Enduit au mortier de chaux, finition taloché frisé fin.

MENUISERIES :

En cas de remplacement, on privilégiera des menuiseries bois à petits bois, carreaux de proportions verticales

CONSEILS COULEURS

COULEURS :	Commune- NCS	RAL	SEIGNEURIE	CAPAROL	WEBER BROUTIN
Murs	5_2040 Y60R			Madeira 13	106 rouge tuile
Encadrement	Pierre+ 46			Savanne 15	212 terre beige
Menuiseries			7003		
Volets			7003		
Porte			8015		



07. PARLEMENT DES DOMBES

Un édifice institutionnel

1 RUE DU PALAIS



○ SITUATION ⋯ LIMITE DU SPR — LIMITE DES REMPARTS ■ CENTRE ANCIEN ■ FAUBOURG ■ BERGES DE SAÔNE ■ ECRIN PAYSAGÉ

STATUT

Propriétaire : public
 Protection : inscrit, 2007
 Architectes : Charles Martin, Tony Ferret, Meunier Xavier
 Architect-on - Olivier Naviglio, 2017

HISTORIQUE

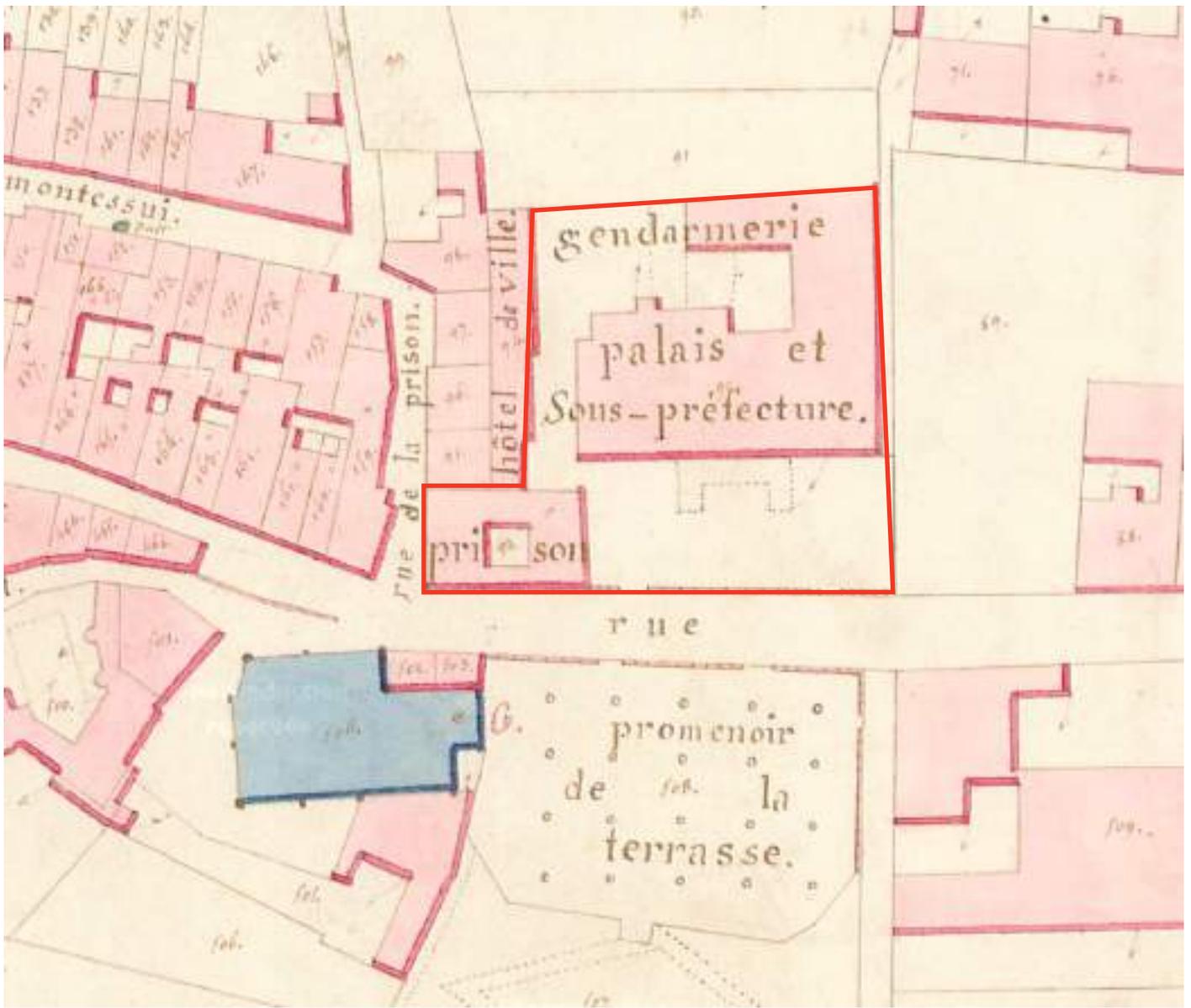
Le parlement est construit de 1697 à 1703¹ en pierre dorée de la région. L'intérieur est remanié entre 1817 et 1830 avec la construction du grand escalier intérieur et des boiseries de la salle d'audience (Charles Martin, architecte du département). Les boiseries des plafonds sont peints en 1698 par le peintre Pierre-Paul Sevin, peintre et dessinateur installé à Tournon en Vivarais. En partie masqué à la Révolution, le décor a été restauré en 1959, en 1984 et en 2009. L'ensemble des peintures des murs et du plafond de la salle d'audience est classé au titre des monuments historiques depuis 1920.



Salle d'assises parlement de Trévoux - photo Ain Patrimoine

SPÉCIFICITÉS CONSTRUCTIVES

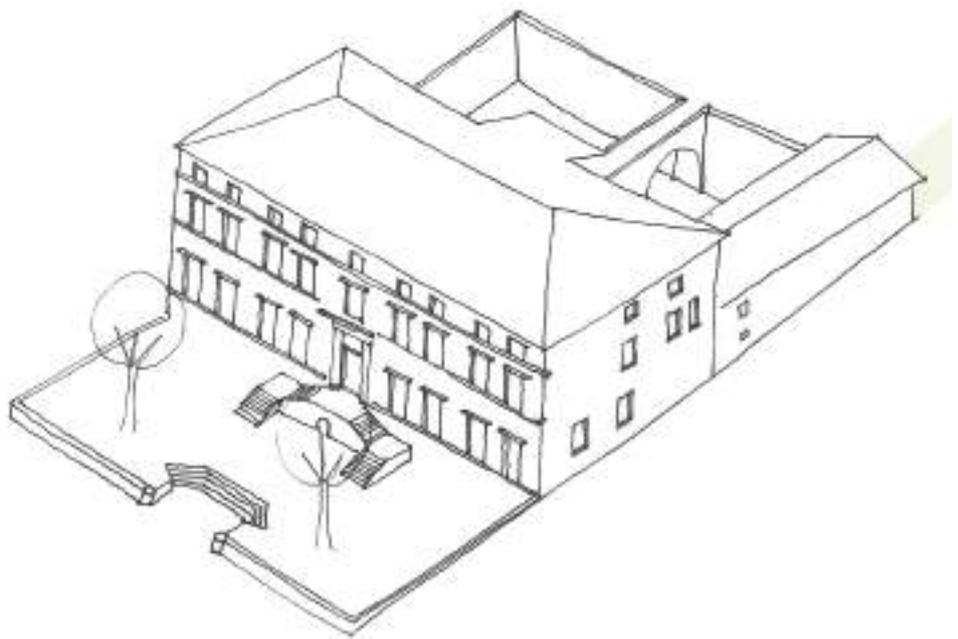
La façade principale est composée. L'entrée se fait au centre par un portail monumental. L'ordonnement est renforcé par les trois niveaux traités différemment suivant une composition classique : soubassement, étage courant et couronnement.

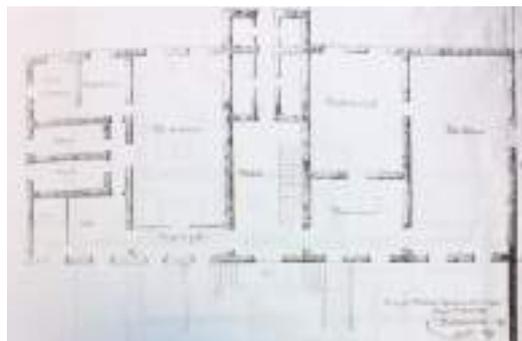
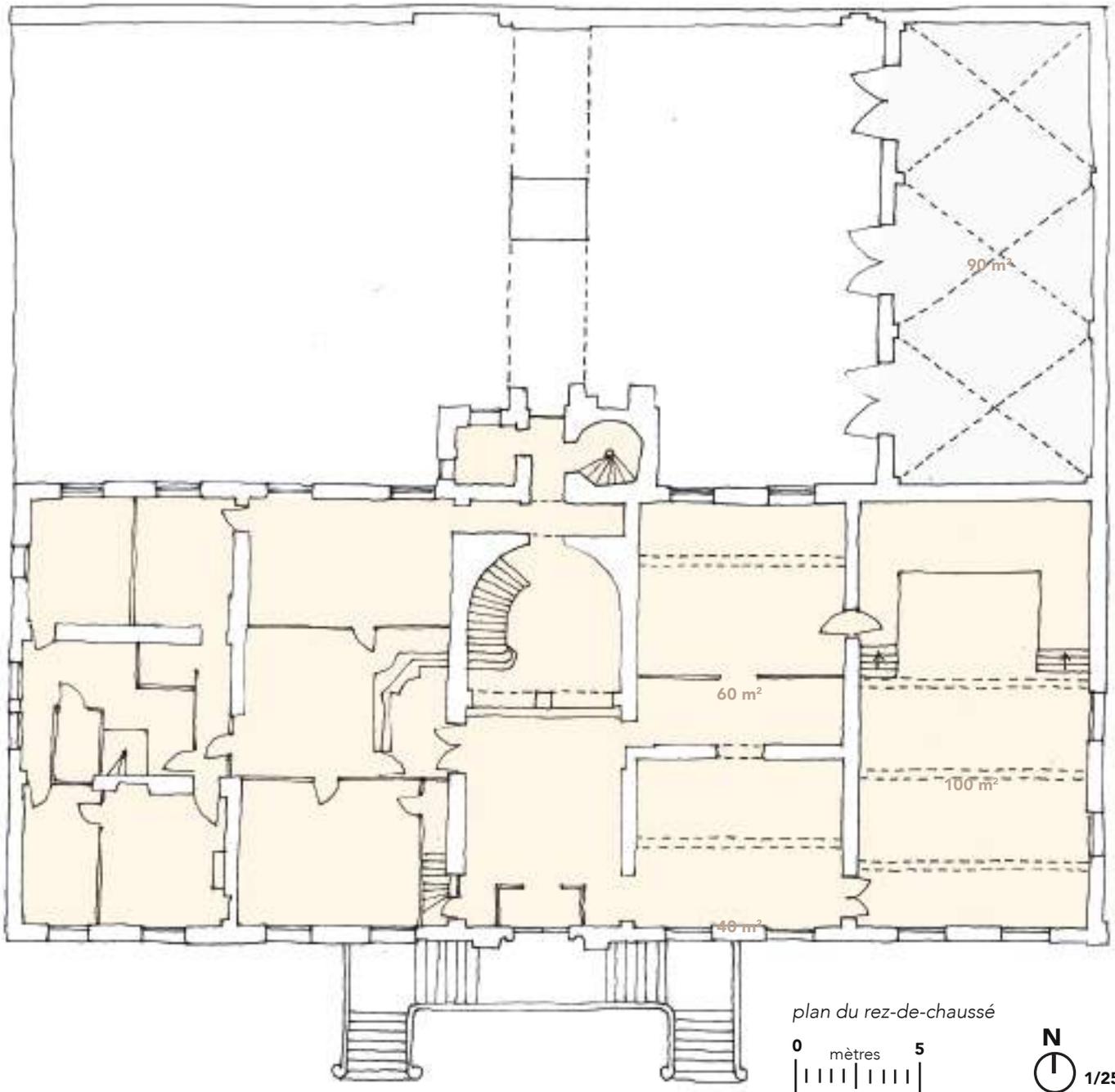


Cadastre 1824



Le parlement au début du XXe





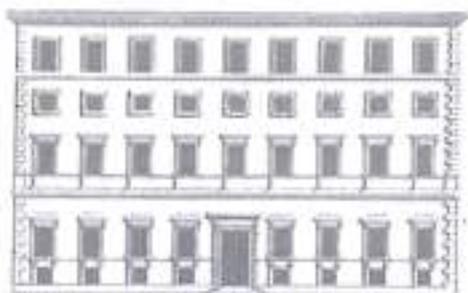
plan du rez de chaussée de 1824 - 1889

plan du rez de chaussée de 1847 -

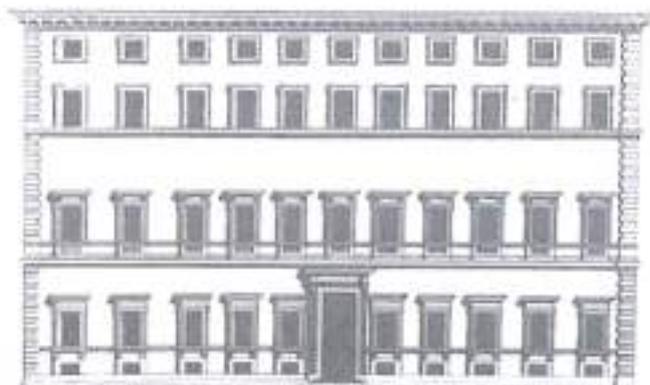
Archives départementales de l'Ain (AD 4N 28) Archives départementales de l'Ain (AD 4N147)

« PATRIMOINE ARCHITECTURAL »
 Connaître et agir sur le patrimoine bâti
 12 février et 12 mars 2019

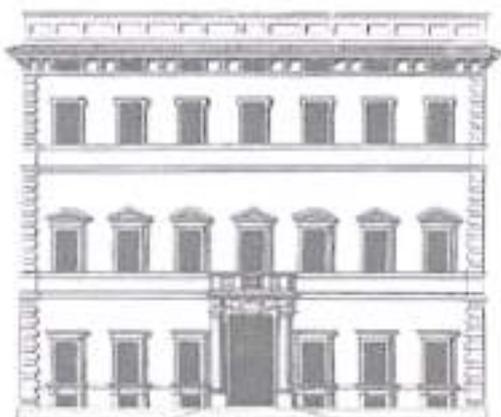
détail des boiseries - salle
 d'audience
 Archives départementales de l'Ain
 (AD 4N 149)



PALAZZO CAETANI
ROMA, VIA D. BOTTHEGE OSCURE, 1564



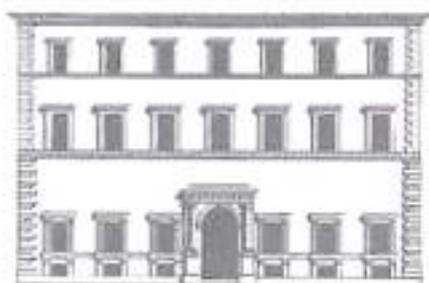
PALAZZO MATTEI DI GIOVE
ROMA, PIAZZA MATTEI, 1598 - 1618



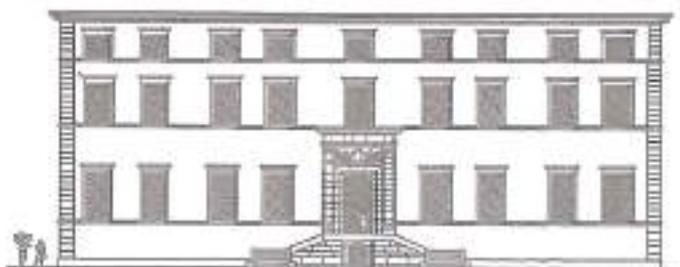
PALAZZO VALENTINO
ROMA, PIAZZA DEI SS. APOSTOLI, 1595 - 1630



PALAZZO ALBERTONI
ROMA, PIAZZA CAMPITELLI, XVIIe siècle



PALAZZO PALMA-BALDASSINI
ROMA, VIA DELLE COPPELLE, 1516 - 1519



PARLEMENT DE DOMBES
TREVOUX, RUE DU PALAIS, 1698

La façade de l'ancien parlement a une échelle comparable.
Les ressemblances sont dans l'ordonnancement général et dans le goût pour l'importance donnée au plein de travée entre deux niveaux.
Les différences sont dans la surélévation du rez-de-chaussée et dans le niveau de richesse ou de "générosité" des modénatures.

échelle :
1 centimètre pour 5 mètres



LA PASSERELLE

un nouvel espace culturel à Trévoux

Pierre Vurpas et Associés Architectes

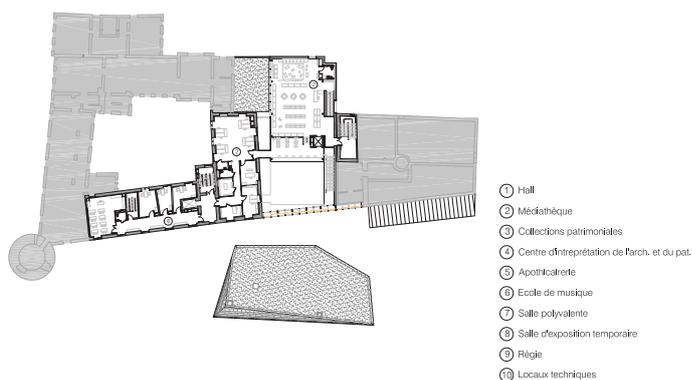




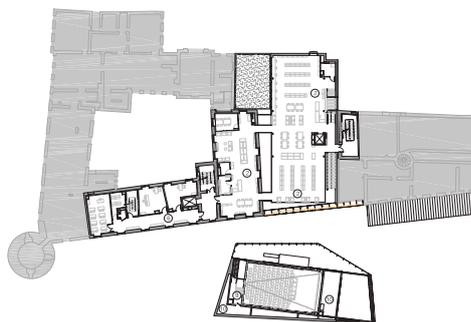
CCSV Louis Houdus



ground-plan / plan masse



second floor / r+2



first floor / r+1

l'installer durablement

Le projet s'inscrit en continuité entre la mise en valeur de l'édifice historique dans le plus grand respect de son intégrité et l'utilisation d'un langage contemporain pour le nouvel équipement. Du point de vue urbain, l'objectif est de retrouver l'alignement des remparts pour créer un front continu le long des bords de Saône. Pour cela, la démolition des annexes revalorise la façade sud de l'hôpital, le réoriente vers la rivière et l'ouvre sur la place au Pont nouvellement créée.

La médiathèque occupe toute l'épaisseur du vide laissé entre l'hôpital et l'hôtel réhabilité.

Du nord, côté ville, la façade s'aligne avec l'hôpital, en limite de parcelle, devant une petite place pavée. La ruelle du Cornet qui est la plus ancienne venelle de la commune est restaurée et le passage rétabli vers la placette. Le barbotin général respecte celui de l'hôpital et se connecte sur le point haut des maisons avoisinantes. Les toitures terrasses, visibles d'en haut, comme l'ensemble des constructions de Trévoux, sont végétalisées ou recouvertes de briques posées sur chant pour se fondre dans les coloris et toits de tuiles.

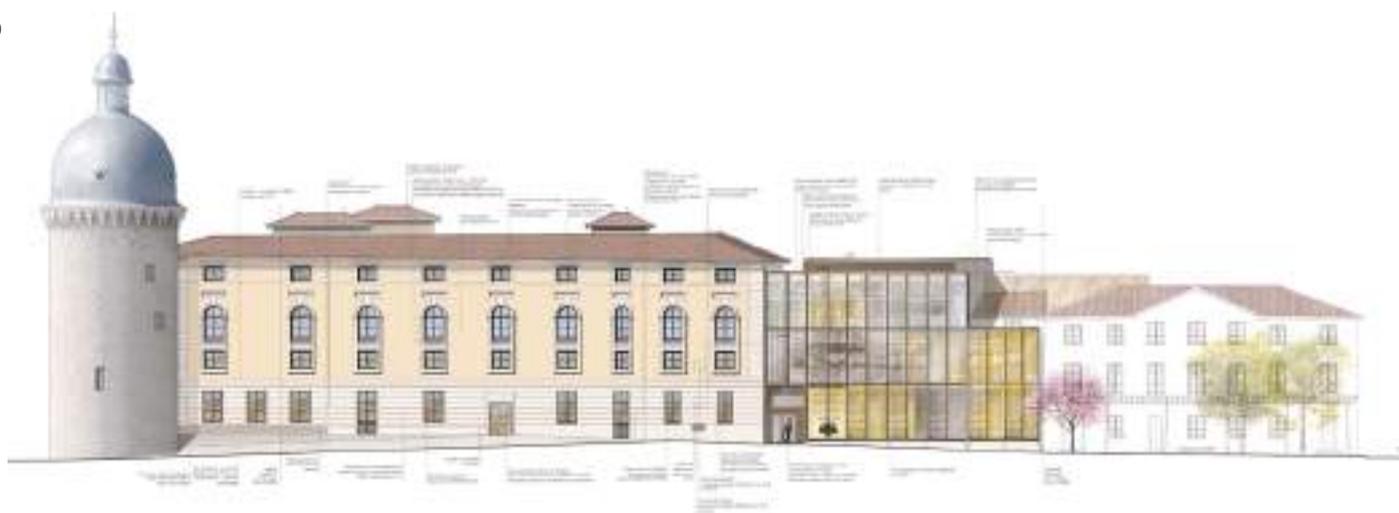
En face, Le Pavillon des Arts, comme un galet de pierre réorganise l'espace public. Il cadre la nouvelle Place du Pont, oriente le piéton par ses faces biseautées, protège la médiathèque des nuisances sonores et visuelles de la circulation du quai.



ground floor / rez-de-chaussée



Extrait du dossier de presse Pierre Vurpas et Associés



Extrait du dossier de presse Pierre Vurpas et Associés



Pierre Vurpas et Associés



Pierre Vurpas et Associés



Extrait du dossier de presse Pierre Vurpas et Associés



Extrait du dossier de presse Pierre Vurpas et Associés

Fiche technique du projet

Maître d'ouvrage : Communauté de communes Saône Vallée (CCSV)

Maître d'oeuvre : Pierre VURPAS et Associés Architectes

OPC : Arpège Ingénierie

Economiste : Pierre VURPAS et Associés Architectes

BET structure : Tecbat

BET fluides : Auberger Favre

Acousticien : Acouphen Ingénierie

Scénographe : Yves Kneusé

Signalétique : Daphné Vurpas - Agathe faure

Montant des travaux :

- Démolitions, désamiantage, travaux : 4,7 M€ HT
- Mobilier, scénographie, signalétique : 470 000 € HT

Surfaces : 2 800 m² SHON (dont 1 150 en réhabilitation et 1 650 en extension)

Photographes (photos libres de droits) : © Studio Erick SAILLET et pour les photos mentionnées : © photos Alessandro Clemenza, © Pierre Vurpas et Associés Architectes, © CCSV Louis Houdus

Conception et rédaction du dossier de presse, contact presse : Anne Rolland

Entreprises :

Désamiantage : AG DEVELOPMENT

Démolitions : GONNET DEMOLITIONS

Fondations spéciales : SOLETANCHE

Gros-œuvre - Maçonnerie : TOURNIER

Couverture - traitement de charpente : FARJOT TOITURES

Etanchéité : SOLOSEC

Façades : VINCENT

Façades pierre : ROCAMAT

Menuiseries aluminium - Façade rideau : E3M

Métallerie : BLANCHET

Menuiserie extérieure bois : BLANC MENUISERIE

Menuiserie intérieure bois : ATELIER DES AGENCEURS

Plâtrerie - peinture - faux plafond : AUBONNET

Sols souples : SOLS REALISATION

Ascenseurs : OTIS

Electricité CF/cf : DUGELET

Chauffage - Ventilation - Plomberie : GUERIN

Tribunes télescopiques : JEZET SEATING

Stores - serrurerie scénique : TEVILOJ

Mobilier sur mesure : ELLIPSE

Mobilier spécifique : BRM

Mobilier : ARRIVETZ

Création des panneaux de façades :

Sophie Mallebranche® Material Design Group

Finitions : Corler tapissier

Programme :

SU Ecole de musique : 300 m²

SU Médiathèque : 1 100 m²

SU CIAP : 235 m²

SU Pavillon des Arts : 300 m²

SU Totale : 2 000 m²

Principaux matériaux utilisés :

Façade pierre de Massangis (ROCAMAT) / Menuiserie et façade rideau aluminium anodisé / Sol béton teinté dans la masse (LAFARGE) / Sol Marmoléum (FORBO) / Panneaux bois perforés (OBERFLEX) / Menuiserie acier CF (Jansen) / Vitrage (AGC) / Rideaux en métal tissé (Sophie Mallebranche Material Design Group SAS) Sol du Parvis en pierre de Rocheron / Comblanchien finition flammée / Chaise 40/4 HOWE / Chauffeuse KAYAK KASTEL



Extrait du dossier de presse Pierre Vurpas et Associés

Journée 2 Le Mardi 12 mars 2019

lieu : Espace Culturel La Passerelle, 3 place de la Passerelle 01600 TREVOUX

Construit par l'agence VURPAS Architectes, l'espace culturel La Passerelle est inauguré à l'été 2013. Il abrite une médiathèque, le Carré Patrimoines du Pays d'Art et d'Histoire Trévoux Saône Vallée, l'école de musique et, au sein du Pavillon des arts, un cinéma et une salle d'exposition.

8h30 Accueil des participants et visite du Centre d'interprétation du Patrimoine du Pays d'Art et d'Histoire par Corinne VAUCOURT, Animatrice de l'Architecture et du Patrimoine, diplômée en médiation culturelle

9h00 **Les matériaux et le patrimoine, du pisé au béton**

Forces et faiblesses

Gilbert STORTI, Ingénieur et Architecte, Expert bois

10h30 **L'architecture du XXème siècle**

Présentation et label, exemple de la crypte d'Ars-sur-Formans (01)

Dominique AMOUROUX, Critique d'architecture, Historien de l'Architecture XXe siècle

11h30 **Présentation du Site Patrimonial Remarquable de Trévoux**

Origine, intérêt urbain, caractères des secteurs, enjeux et évolution.

Emilie SCIARDET / Bruno LUGAZ

Bilan des ravalements et dossiers emblématiques par Nicolas BORY, Directeur de l'urbanisme et du foncier de la Ville de Trévoux

12h00 **Visite du site de Trévoux**

Parcours de la Saône au Parlement des Dombes.

Visite commentée Corinne VAUCOURT / Emilie SCIARDET / Sylvain PONS

13h00 Déjeuner en commun, restaurant Café du bon coin - 30 grande rue - Trévoux

14h30 **Travail de terrain par groupe dans le centre bourg**

Sur site puis en salle, suivant la thématique choisie. Restitution et échanges en fin de journée - Groupes encadrés par les intervenants de la journée.

Par dessin, description du type bâti, des éléments patrimoniaux de l'immeuble, décomposition des phases de construction, évolutions des travaux, état sanitaire, valeurs patrimoniales, proposition de projets d'évolution ou d'extension en esquisse...

Emilie SCIARDET / Baptiste MEYRONNEINC, Architectes des Bâtiments de France à l'UDAP 01 /

Sylvain PONS / Amandine THIMON / Sandrine HOUDIN / Matthieu VIGUIE, architectes conseillers du CAUE de l'Ain

16h30 **Restitution des travaux des groupes**

Restitution du travail de terrain sous forme de jeu de rôle : l'ABF, le Maire, l'instructeur, le promoteur, l'architecte, le client...

17h30 Bilan

Bilan de la journée, conclusion, perspectives pour d'autres formations.

18h00 Fin de la formation.

→ **Les animateurs et formateurs**

Bruno LUGAZ, Architecte-urbaniste, Directeur du CAUE de l'Ain et Sylvain PONS Architecte conseiller au CAUE de l'Ain assureront l'encadrement et l'animation de la formation.

Se reporter au document **annexe "Liste des intervenants à la formation précisant les liens entre les titres, qualités et la prestation réalisée**. Le déroulé du programme ci-dessus précise le sujet d'intervention de chacun des formateurs.



Les supports de la formation 2019, les présentations des intervenants, les liens vers nos partenaires, les actualités identifiées par le caue sur le patrimoine dans le pays de l'Ain seront versés et mis à jour sur le portail E.S.P.R.I.T 01

<http://www.s-pass.org/fr/portail/269/e-s-p-r-i-t-01-espace-des-sites-patrimoniaux-remarquables-interactif-des-territoires-de-lain.html>

PROCHAINE FORMATION : Le Permis d'aménager
INSCRIPTION Jusqu'au 31 mars 2019



mardis 9 avril & 14 mai 2019

« **LE PERMIS D'AMÉNAGER** »
Il est permis d'aménager

caue
01
34 rue Général Delestraint
01000 Bourg-en-Bresse
04 74 21 11 31
contact@caue-ain.com
www.caue01.org